

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

www.perspectivesmed.ma

6

Le Maroc à la croisée des chemins :
Dure sera la chute !

13

Au-delà de la tragédie de Gaza
L'Atlantique tangué au chevet d'Israël...

24

PLF 2024
Une morasse optimiste et controversé

56

Guerre de Gaza et shadow ban
Révolution et réseaux sociaux...



**POGROM À GAZA
L'EMPIRE
DÉNUDÉ**

FORFAIT BUSINESS PRO



OFFRE D'ENGAGEMENT 12 MOIS POUR LES NOUVEAUX CLIENTS

15 Go

+15^H National
et International

+ Illimité
Intra flotte

99

DH TTC/MOIS





Le Roi est nu !

Par Allal El Maleh

Le monde a basculé le 7 octobre avec la surprenante opération menée hardiment par le Hamas depuis la bande de Gaza, prison à ciel ouvert dans laquelle l'occupation israélienne maintient un peu plus de 2 millions de Palestiniens. Déluge d'Al-Aqsa, assaut mené par les Brigades Al Qassam, marquera désormais les annales de l'histoire militaire. Car une fois de plus, le mythe de David contre Goliath s'est concrétisé, cette fois-ci en terre palestinienne, la puissante machine de guerre sioniste, équipée de la cape à l'épée par l'Empire américain, se révélant vulnérable face à la volonté d'un groupe de résistants qui ont tenté le tout pour le tout pour replacer la question palestinienne au centre de l'actualité mondiale.

Fulgurante, l'offensive palestinienne a détruit, et pour de bon, le mythe de l'invincibilité de Tshal, armée sioniste classée internationalement dans le Top Five. Rappelant le succès réalisé par les armées arabes le 6 octobre 1973, guerre qui a transformé le Kippour en une lamentation sioniste de plus dont les larmes ne sècheront qu'au prix des accords de Camp David qui ont favorisé l'isolement de l'Égypte. L'Ironie de l'Histoire a voulu qu'un demi-siècle plus tard, la communauté internationale, si tant elle a jamais existé, renoue avec les appels à la paix au Proche-Orient. Oubliant au passage les processus de paix lancés à Madrid et consolidés à Oslo qui, biaisés par un soutien inconditionnel de l'Occident à Israël, ont préparé les autels sur lesquels devaient être sacrifiés, comme l'a voulu la volonté sioniste, Yitzhak Rabin en 1995 et neuf ans plus tard, Yasser Arafat, leader palestinien qui a fait de la keffieh l'emblème de la cause palestinienne.

Mais peut-on réellement envisager une paix durable dans la région alors que Washington, expression de la puissance qui a trusté la gestion du dossier proche-oriental depuis la naissance, en 1948, de l'entité sioniste au détriment des droits historiques du peuple palestinien, a choisi au lendemain du 7 octobre de diligenter toute une armada dans la région, épaulée en cela par ses alliés européens, pour empêcher l'effondrement d'Israël ? Peut-on croire en une quelconque dynamique vertueuse d'entente entre les peuples de la région alors que les « potions magiques » servies par les laboratoires du Deep State, -les Accords d'Abraham en tête-, ont tordu le cou à l'Histoire, comme à la géographie régionales, en offrant Al-Qods à Israël comme capitale éternelle de l'Etat juif, en bénissant la colonisation qui a élimé l'espace sur lequel pourrait se projeter l'autorité palestinienne, et en canonisant l'usurpation du Golan syrien ? Peut-on, enfin, tabler sur une quelconque empathie de l'Empire américain qui,

tel un roi nu finissant, s'offre dans son plus simple appareil en spectacle, en orchestrant l'aide militaire à son poulain et en couvrant les dérives génocidaires de ses « leaders » ?

Pitoyable spectacle que celui offert par les norias de responsables US dans la région pour mieux isoler Gaza et sa population, le temps que les effets du génocide à ciel ouvert auquel se livre l'entité sioniste puissent agir ! Les appels pressants au cessez-le-feu n'ont même pas résonné dans les oreilles de l'Oncle Sam obnubilé qu'il est par la restauration de son ultime ouvrage régional dont la pérennité, garantie par la seule suprématie militaire, a été sérieusement ébranlée.

Le monde a vécu sous les chocs, tournoyant en boucle, de sept longues semaines de bombardements israéliens indiscriminés qui n'ont épargné ni écoles, ni hôpitaux, semant la mort parmi les civils, à 70% des enfants innocents. Hideuse est l'image renvoyée dans le subconscient collectif par Israël et ses bienfaiteurs en ce troisième millénaire. L'horreur est à son comble lorsqu'on sait que l'équivalent d'au moins quatre bombes nucléaires, identiques à celles qui avaient ravagé Hiroshima et Nagasaki, ont été déversées sur la bande de Gaza. Et le scandale est d'autant plus grand lorsque l'administration américaine qui a ouvert ses arsenaux à son allié sioniste autorise pareil pogrom en y ajoutant son grain de sel : doter l'armée d'occupation de bombes moins puissantes et plus intelligentes.

Le 7 octobre 2023 restera dans les annales de l'Histoire comme un rappel du fait national palestinien que l'Etat juif voudrait s'empresse d'enterrer pour mieux servir les intérêts de ses protecteurs de toujours : garantir l'écoulement à flots continus d'hydrocarbures de la région vers l'Occident. Et, nul doute ne doit subsister à ce sujet, le gaz de Gaza fait partie du package. Comme l'est aussi la volonté US de monter un corridor commercial ouvert depuis l'Inde jusqu'en Israël en passant par les pays du Golfe. Voilà qui rejoint la politique d'expansion orchestrée par Washington sur l'échiquier mondial pour « doubler » l'initiative chinoise « One Road One Belt ». C'est à cette aune-là que l'on peut épiloguer sur le déploiement de la flotte de l'US Army dans la région. Sans le moindre égard pour ses alliés de la région. De quoi donner de l'urticaire à l'Égypte qui gère le passage de Rafah... L'Oncle Sam qui joue à visage découvert n'hésite plus à généraliser à tous les théâtres d'opération sa stratégie de « choc et d'effroi ». Histoire de tordre la main à tous ceux qui s'opposent à lui. Une bataille perdue d'avance ! Il n'y a pas de meilleur exemple qui l'assure que la bérézina afghane...

SOMMAIRE

Novembre 2023



Le Maroc à la croisée des chemins : Dure sera la chute !	6	Bourse de Casablanca : Frémissement léger des indicateurs en octobre	36
L'Exécutif à l'épreuve de l'école en crise : Un banc d'essai pour l'Etat social	10	Financement FMI : 1,3 Mrd \$ pour la Facilité pour la résilience et la durabilité	37
Au-delà de la tragédie de Gaza : L'Atlantique tangué au chevet d'Israël...	16	Campagne agricole : On croise les doigts	39
Israël s'attaque à Gaza : Terreur sans frontières	20	Assemblées annuelles BM/FMI : L'ambition africaine bridée à Marrakech	44
Solution à deux Etats : Les Palestiniens ne se bercent plus d'illusion...	22	Marrakech Economic Festival : Stabilité économique et politiques monétaires en question	48
PLF 2024 : Une morasse optimiste et controversée	24	Multilatéralisme au bénéfice de tous : Les principes de Marrakech	50
Réforme de la TVA : L'informel pour cible	30	"Déclaration de Marrakech": Équité du financement au service de l'émergence africaine	52
FM61 : Un budget de 120 Mrds DH prévu entre 2023-2026	32	Un livre du FMI sur le cas Maroc : Des leçons à tirer	54
Aide directe au logement : Un programme à 9,5 Mrds DH par an	33	Guerre de Gaza et shadow ban : Révolution et réseaux sociaux...	56
Santé : Un budget en hausse de 9,1%	34	Israël veut effacer Gaza et gommer l'histoire de la Palestine : Les intellectuels occidentaux	60
Croissance économique : Le FMI prévoit 2,4% en 2023 et 3,6 % en 2024	35	Inquiétude et indignation partagée Cher Adonis et signataires,	63
		Philosionisme : Plainte contre X	65

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDERRAHMANE EL MALEH - A. BEN DRISS - ABOU MARWA - SAID AKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - OULED RIAB
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER : FATIMA EL MALEH | CRÉATION: PM DÉVELOPPEMENT | PORTRAITISTE: HELMA LALLA |

PHOTOS: PM EDITIONS | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM EDITONS SARL: 59. BD ZERKTOUNI MAARIF, CASA |

TÉL.: 05 22 25 76 17/05 22 25 77 84/ Email: contact@perspectivesmed.ma/ www.perspectivesmed.com

Impression: Idéale | Distribution : SOCHEPRESS N° Dépôt légal: 2005/0101 | ISSN : 1114-8772 | Ce numéro a été tiré à 5.000 exemplaires.

À l'occasion de la fête de l'indépendance

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.



Le Maroc à la croisée des chemins :

Dure sera la chute !

En proie à des tensions hyperboliques, alliant déficiences structurelles et aléas conjoncturels, le pays peine à se frayer le chemin susceptible de lui garantir les bonds de croissance nécessaires à la pérennisation d'un climat social moins crispé. Si la mise en avant de l'Etat social par l'équipe aux affaires relève de la litote, rien ne prédispose à croire que les moyens mobilisés pour ce faire, modestes pour l'heure, apporteront le changement escompté sur la voie de l'amélioration des indices du dévelop-

pement humain. Soumis aux diktats des orientations importées clé-en-main, les bailleurs de fonds étrangers restent réticents face à tout traitement radical des déficits sociaux, comme aux fortes pressions des lacunes endogènes, l'Exécutif qui fait siennes vertus du libéralisme débridé a peu de chance de donner le change à la crise économique qui secoue tous les étages et, in fine, de convaincre quant à la pertinence de ses choix. Et donc vaincre une défiance dont la tendance est à l'enracinement.

Au lendemain de la pandémie qui a plongé le pays dans une dépression socio-économique sans précédent, l'establishment qui a tenté de supporter à bras le corps une société soumise à une très forte dépression, on parle de pas moins de 27 millions d'âmes mises sous perfusion, a cru bien de se lancer, tête baissée, dans la mise en chantier de l'Etat social. Pour louable qu'elle soit, l'initiative ainsi lancée au bénéfice de l'actuelle équipe gouvernementale, aurait gagné à pousser le pays à réaliser de profondes ruptures capables d'exprimer pleinement les impératifs de « la bonne gouvernance » et ses exigences. Ceci est d'autant plus vrai que le climat exceptionnellement défavorable qui l'accueille, dicté par la mise sous cloche sanitaire du pays, n'aura pas engendré de répit au regard de l'atmosphère de conflictualité qui allait survenir avec la guerre russo-ukrainienne et ses ramifications mondiales. Aziz Akhannouch, à la tête de l'actuelle majorité au charbon, n'aura pas été bien inspiré de co-gérer les affaires du pays comme de tradition. En d'autres termes, se contenter d'avoir les yeux braqués sur le ciel pour évaluer les chances d'une relance de la machine. Ceci est d'autant plus vrai que le constat établi depuis des décades déjà quant à la sécheresse structurelle livre ses pires expressions avec les années de « vaches maigres » qui se succèdent. Si un effort réflexif a été mené pour doter le pays d'un Nouveau modèle de développement, il faut croire que l'Exécutif ne s'en inspire que par occasion, en ne sélectionnant de cette « boîte à outils » que ce qui sied aux intérêts bien compris de la classe dominante. Ce n'est certainement pas avec des taux de croissance aussi faibles que ceux déjà réalisés, comme

ceux que l'on a pronostiqué pour l'année en cours (voir plus loin le dossier Economie), que l'on pourrait prétendre réaliser un quelconque bond qualitatif sur la voix de l'essor économique. En effet, les concepteurs du fameux NMD fixèrent à 6% la croissance du PIB annuelle pour répondre aux attentes socio-économiques de plus en plus contraignantes pour tout décideur public.

Etat social ?

Ceci est d'autant plus vrai que les exigences de l'édification d'un Etat social ne sauraient se réaliser sans une mobilisation des ressources, en flux tendu, vers les chantiers de réforme et de l'enseignement public et de la santé. Valeur aujourd'hui, en dépit des efforts clamés tout haut, les réservoirs susceptibles d'irriguer ces deux pieds d'assise de l'Etat social sont encore loin d'avoir fait le trop plein nécessaire.

Et la crise qui secoue le secteur de l'enseignement au point de menacer l'année scolaire n'est que le symptôme de cette défaillance (voir encadré). Et ce qui vaut pour l'école vaut malheureusement pour la santé aussi. Car en dépit de la revalorisation toute relative du budget idoine, il faut dire que le secteur peine à retrouver une seconde jeunesse avec les départs à la retraite du personnel qualifié et le renouvellement, au pied levé, des ressources humaines. Cela sans parler des ressources matérielles encore déficitaires (des ambulances, réduits en corbillards, aux services des CHU les plus pointus, en passant par les dispensaires...). Dans le désert médical ambiant, ce ne sont pas les success stories réalisées par les groupes privés qui peuvent répondre aux urgences d'une

couverture sanitaire universelle. Les déficits qui se présentent en millefeuille pour ces secteurs névralgiques, lesquels donnent par ailleurs la mesure quant à la solidité de tout pays (comme le rappellent les indices de développement humain), sont tellement forts que l'effort budgétaire consenti jusqu'alors apparaît comme une goutte d'eau dans un océan de besoins. Les plus optimistes diront, bien sûr, que ce sont les gouttes de pluie qui alimentent les torrents. Sauf qu'à l'évaluation de ce qui a été réalisé jusqu'à aujourd'hui, tout s'apparente à un coté sur une jambe de bois !

Il faudra donc attendre pour voir jusqu'où ira l'élan solidaire dont se targue la majorité aux affaires pour évaluer le grand chantier de l'aide sociale généralisée et la pertinence du chantier lancé. La morasse budgétaire validée par la majorité laisse entrevoir la mobilisation d'un peu moins d'une trentaine de milliards de dirhams pour ce faire. Mais d'ores et déjà, face au poids des attentes, le dossier est loin d'être plié. Les derniers chiffres officiels notifient que 2,5 millions de nos compatriotes ont basculé vers la pauvreté alors qu'un autre million est sous la menace d'un déclassement vers l'enfer de la vulnérabilité. Ces évaluations attestent déjà de l'ampleur de la tâche à accomplir d'autant plus que le réservoir de la population démunie dans le pays était chiffré, naguère, à pas moins de 7 millions d'âmes. On est donc face à des besoins spécifiques ressentis par un peu plus du quart de la population légale. Et le pire est à craindre au regard du chômage, véritable plaie socio-économique, qui a court dans le pays. Les derniers chiffres établis par le Haut commissariat au plan (HCP) évoquent une perte sèche de

quelque 300.000 postes d'emploi. Ce qui interroge sur la portée du « miracle économique » que l'on loue au niveau de quelques niches du tissu productif national et de la dynamique vertueuse que procurerait un potentiel « ruissellement ». L'affaire est grave lorsqu'on relève le caractère historique du pic atteint par le chômage. Son taux est passé, entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023, de 11,4% à 13,5% au niveau national. En milieu urbain, il a rampé de 15% à 17%, une tendance que l'on retrouve aussi en milieu rural où le taux est passé de 5,2% à 7%. La dimension dramatique de la situation est mesurée à l'aune du chômage des jeunes (15 à 24 ans) qui dépasse le seuil des 38%. Un palier historique jamais atteint qui s'exprime dramatiquement en milieu urbain avec un pic de 49,7% !

En sus, le taux de sous-emploi est passé de 8,5% à 9,6% au niveau national (8,1% dans l'urbain et 12% dans le rural). Autant dire que pas moins de 94.000 personnes ont basculé dans le réservoir de sous-emploi qui atteint désormais plus d'un million de personnes.

Le marasme socio-économique est bien là ! Le taux d'activité a baissé de 44% à 43,2% et le taux d'emploi de 39% à 37,4% au niveau national. Et encore, les chiffres du HCP prêtent toujours à controverse !

Leviers ignorés !

Autant dire que l'Exécutif avance, sur le plan social, dans un champ de mines qui menacent à tout moment d'exploser. Ceci est d'autant plus vrai que l'inflation, localement produite comme celle importée, pèse lourdement sur le pouvoir d'achat. Jamais le panier de la ménagère n'a été aussi vulnérable, voire miséreux, que par

les temps qui courent. La facture énergétique, et ses ramifications qui interpellent, non sans pertinence, sur la question des relations incertaines entre pouvoir politique et économique, explique en partie cet état de fait. Une injustice qui rappelle bien d'autres consacrées par les exercices budgétaires qui se succèdent. En effet, le chef du gouvernement qui a la latitude de revenir sur le contrôle des prix des hydrocarbures n'a pas levé le petit doigt pour ce faire. En atterrissant à la tête du RNI, formation libérale par excellence, pour piloter chemin faisant l'Exécutif, Aziz Akhannouch dont le business fleure bon les produits pétroliers, a laissé faire. Engendrant ainsi une hausse des prix qui a affecté tous les rouages de l'économie, de la production à la vente finale, en passant par le transport et distribution.

Pis, les sociétés pétrolières qui ont dopé leurs bénéfices n'ont même pas été appelées à faire preuve de solidarité, via un système d'imposition qu'exige l'urgence de la décrépitude socio-économique. En sus, rien n'a été fait pour alléger un tant soit peu la facture énergétique du pays, notamment via la remise en marche de Samir, raffinerie de Mohammédia dont les torches restent encore en extinction. La remise en marche de cet outil de production qui a souffert en passant par les fourches caudines de la privatisation aurait fait gagner au pays des milliards de dirhams par an ne serait-ce que via l'économie de la marge de raffinage. Ce n'est certainement pas là une vue de l'esprit ! Et pourtant, on épiloguera toujours sur les richesses du pays laissées en déshérence... Comme on se laissera bercer toujours par les discours soporifiques qui confinent à dire que le pays est pauvre pour pouvoir réussir un quelconque take-off. Alors que



les riches s'enrichissent, dans une kermesse de l'entre-soi, et que les pauvres s'appauvrissent.

Que dire de la gestion chaotique qui caractérise encore la gestion du séisme qui a frappé depuis le Haouz nombre de régions du pays ? Là où pas loin de 5 millions d'âmes, officiellement on ne parle que de près de 2 millions de sinistrés, vivent d'expédients. En attendant de voir venir les chantiers de reconstruction et de requalification de ce pan du Maroc inutile.

Que dire de la pression fiscale, ce pis-aller emprunté par les concepteurs des lois de finances, qui se fait encore



et toujours sur le dos des classes moyennes, dont le déclassement ira crescendo, alors que la réforme fiscale, à laquelle adhère la technocratie, avance en épargnant les riches ?

Tout cela préfigure déjà de la fragilité de l'ossature de l'Etat social que promet l'Exécutif sans le moindre égard pour les masses taillables et corvéables à merci. Pas le moindre signe d'empathie ne poigne à l'horizon alors que la remise en marche du pays, après la pandémie, aurait exigé une mobilisation autour d'une économie de guerre. Le travail étant une vertu à l'aune de laquelle la dignité

humaine est établie. La multiplication des chantiers pour assurer un développement spatial équilibré aurait pu être menée en mobilisant les hommes, certes, mais aussi les ressources qui représentent un manque à gagner annuel pour l'économie. Faire le point sur l'évasion fiscale, évaluée à quelques dizaines de milliards de dirhams par an, n'est pas un luxe. Comme l'est aussi la lutte endémique contre la corruption qui fait perdre au pays au moins un point de croissance du PIB par an. En agissant sur ces deux leviers, qui intègrent la logique de la fameuse vulgate de la « bonne gouvernance », on aurait pu

doter le pays d'une cagnotte non négligeable pour mieux réussir les chantiers de l'Etat social. Et voir venir. Cela exige une vision clairvoyante. Et une ferme volonté de bien faire. C'est-à-dire celle qui va permettre au pays de ne plus se complaire dans le fatalisme de la reproduction du sous-développement et de ses facteurs agissants. Et tout cela est bien sûr tributaire d'une politique d'Etat. De laquelle, il n'y a aucun doute à se faire là-dessus, la majorité ne se soustrairait pas. Et c'est bien à cette aune-là que la chute de l'équipe actuelle aux affaires ne sera que plus dure...

L'Exécutif à l'épreuve de l'école en crise :

Un banc d'essai pour l'Etat social

En décidant de la mise en place d'une commission ministérielle visant à résoudre les problèmes liés au statut unifié des fonctionnaires de l'éducation nationale, objet de toutes les turpitudes par lesquelles passe l'école publique, A. Akhannouch n'aura pas réussi à étouffer la colère des enseignants. Une colère renforcée qui plus est par les ponctions illégales des traitements des fonctionnaires du MEN en grève.

Huit millions d'enfants à la rue ! C'est en ces termes que s'étale au grand jour la crise qui secoue le système éducatif déjà mal en point depuis des années marquées par un déclassé subi de plein fouet par ses acteurs. Le ministère de l'enseignement a cru bon de faire avancer auprès des syndicats « les plus représentatifs » le projet de statut unifié qui touche pas moins de 300.000 enseignants. Sauf que la pilule est mal passée auprès des principaux intéressés qui, organisés dans des coordinations, dénie aux traditionnelles centrales syndicales la capacité de les représenter. Chakib Benmoussa, ex-ministre de l'Intérieur, a voulu passer en force. Démarche appuyée qui plus est par les leaders de la majorité aux affaires dont il ne se réclamait pas avant sa nomination au poste de ministre en charge de l'enseignement. Mais l'échec est si patent au regard des grèves perlées qui chahutent le cours normal d'une

année scolaire déjà mal en point des suites du séisme qui a secoué plusieurs régions. Le blocage est là, bien ancré. Et ce n'est certainement pas le recours à la répression qui faciliterait en quoi que ce soit tout processus de règlement d'un dossier social par excellence. Car derrière les millions d'enfants scolarisés dans le public se retrouvent des millions de foyers déjà aux prises avec une inflation qui a éliminé leurs capacités financières et obéré leur confiance en l'avenir. Peut-on imaginer l'ombre d'une seconde l'ampleur de la marée humaine qui investirait les artères des principales villes du pays pour protester contre le risque d'une année blanche ?

Pour l'heure, l'Exécutif semble enfermé dans une quadrature du cercle. Ni l'offre qu'il s'est employé à marketer, en agitant le bâton et la carotte, n'a trouvé preneur. Ni la normalisation avec le blocage ne présente une alternative viable. Pourtant, de cette crise-là, appelée



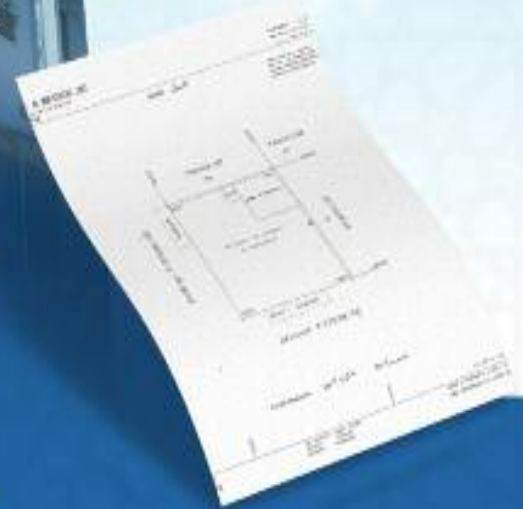
à dégénérer qu'à Dieu ne plaise, le gouvernement qui affiche sa propension à vouloir édifier un Etat social, pourrait dégager une issue capable de juguler la tension. Prendre langue avec les coordinations qui ont supplanté les centrales



syndicales et lâcher du lest en ce qui concerne les principaux points de discordance sur lesquels butte tout retour à la normale. Si les termes du contrat lié au statut unifié devraient être réécrits, rien n'empêche de le faire. Et si des

revalorisations salariales sont au bout, rien ne s'oppose, non plus, à ce que le processus aboutisse. L'Exécutif qui semble buté, voire braqué contre le phénomène émergent des coordinations, doit se faire une raison. Ceci est d'au-

tant plus vrai que la défiance reste à l'ordre du jour face à des acteurs publics, politiques comme syndicaux, démonétisés. Opter pour autre chose relèverait du pari risqué. Un luxe que l'actuel gouvernement ne saurait se permettre.



**N'hésitez pas
à mettre à jour votre titre foncier
via l'inscription d'actes de cession, filiation,
mise en concordance...**

www.ancfcc.gov.ma



Au-delà de la tragédie de Gaza :

L'Atlantique tangué au chevet d'Israël...

Le drame que vit depuis quelques semaines le peuple palestinien dans la bande de Gaza est symptomatique des soubresauts que la nouvelle architecture de la géopolitique mondiale engendre dans sa gestation. La domination occidentale, en déclin progressif, occulte à peine l'émergence lente du Sud Global. C'est à cette aune-là qu'il faudra mesurer le drame qui a cours aujourd'hui sur l'échiquier proche-oriental. Drame qui attire les vautours. Ni la barbarie israélienne, ni l'arrogance atlantique ne suffiront à asseoir solidement une Pax Americana qui gîte de tout bord.

Par Allal El Maleh



Le monde assiste, en spectateur blasé par les horribles images de la boucherie à ciel ouvert orchestrée par Israël, à la lente agonie des Palestiniens de la bande de Gaza et de leurs frères en Cisjordanie. L'entité sioniste, soutenue en cette basse besogne par l'Onclé Sam, mais aussi par les puissances occidentales qui gravitent autour du complexe militaro-industriel qui décide de la distribution des cartes à l'échelle internationale, déverse depuis quelques semaines déjà des tonnes de bombes sur des civils, tuant femmes et enfants, sur le nord de Gaza. Qu'est-ce qui explique cette folie meurtrière soit cautionnée par le célèbre club dit « Five Eyes » ayant amalgamé autour d'eux et la France et l'Allemagne, tout en faisant bénéficier, sans ciller, l'entité sioniste d'une « impunité totale » ? La réponse peut tenir en une phrase lapidaire : l'Opération inédite baptisée Déluge d'Al-Aqsa lancée par le Hamas le 7 octobre

contre les bases israéliennes qui jouxtent la bande de Gaza. Une opération militaire bien conçue qui a fait mal, très mal, à l'occupant israélien. Les dégâts subis par ce dernier lors de cet assaut qui rappelle à bien des égards la percée éclair des armées arabes, c'était le 6 octobre 1973, l'ont incité à lancer un SOS à ses protecteurs. Lesquels ont vite réagi en ordonnant un déploiement dans la zone moyen-orientale de groupes navals de combat alliant porte-avions et sous-marins nucléaires. Pis, le Président américain s'est précipité tête baissée vers Tel-Aviv où il a coprésidé avec Benyamin Netanyahu, chef de file de la coalition sioniste ultra au pouvoir, le conseil de guerre ! Inaugurant de la sorte une noria de soutiens au « foyer juif », les responsables occidentaux faisant la noubu auprès de leurs délégués israéliens dans la région. Le mot d'ordre lancé par Washington à cette occasion, relayé par les autres capitales qui gravitent dans

son sillage, étant de sauver Israël de l'effondrement. Sayed Hassan Nasrallah qui a répété à l'envi que l'entité sioniste présentait la vulnérabilité d'une toile d'araignée avait-il raison ? La question est revenue dans toutes les bouches des commentateurs qui épilogaient sur les motivations, mais aussi sur les suites que le Déluge d'Al-Aqsa allaient engendrer au niveau de la région, et bien au-delà. Si Jack Sullivan annonçait, quelques jours seulement avant le 7 octobre, dans un article pour Foreign Policy que la situation était sous contrôle au Proche-Orient, pronostiquant la généralisation des Accords d'Abraham aux autres capitales arabes, dont Riyad en particulier, il a vite fait de demander à la revue américaine de « revoir » sa copie rendue désuète par l'action héroïque menée par les Brigades Al-Qassam, branche armée du Hamas. Autant dire que les vents contraires qui ont soufflé depuis Gaza ont rendu le trafic régional dans la

région encore plus chaotique que ne le laissent croire les pronostics scellés par Tel-Aviv. Compliquant davantage la tâche des imprécateurs de l'administration Biden en tête desquels se trouve le conseiller à la sécurité nationale de Joe Biden !

Washington qui croyait avoir les coudées franches pour achever sa stratégie d'endigement de la Russie, puissance occupée par devers elle par le conflit ouvert en Ukraine, mais surtout de la Chine, puissance dont la montée fulgurante a engendré toute une littérature sur le nécessaire basculement US vers le Pacifique.

Le Hamas aura donc chamboulé tous les pronostics de l'Occident et des partisans de son hégémon. En exhumant des limbes la question palestinienne que les protecteurs patentés d'Israël tentaient de dissoudre dans un récit de « paix globale ».

La preuve ? Deux semaines avant le 7 octobre, B. Netanyahu avait brandi, à l'Assemblée générale des Nations

unies, une carte et annoncé son plan pour un

« nouveau Moyen-Orient ». Mais de quoi est donc faite cette annonce qui allait changer la face du monde ? Le tout tient, évidemment, en l'appropriation d'un projet élaboré dans les laboratoires de l'Oncle Sam. Plus prosaïquement, il est question d'un corridor économique s'étendant de l'Inde aux Émirats arabes unis, à l'Arabie saoudite, à la Jordanie, à Israël et, enfin, à l'Europe. Sentant la fin proche de son aura d'hyperpuissance, les États-Unis, principal soutien d'Israël, étaient désespérément à la quête d'un moyen lui permettant de contenir les BRICS et de contrer, plus spécifiquement, la Nouvelle route de la soie déployée par la Chine. L'option d'un corridor rival permettrait dès lors de faire d'une pierre deux coups : contenir la Chine, l'Iran et la Syrie, et aider Israël et les États-Unis à maintenir leur domination économique et politique face à un monde multipo-

laire. Abou Dhabi et Riyad étaient pressenties pour le financement, en grande partie, de ce nouveau corridor, quitte à brider l'allié égyptien.

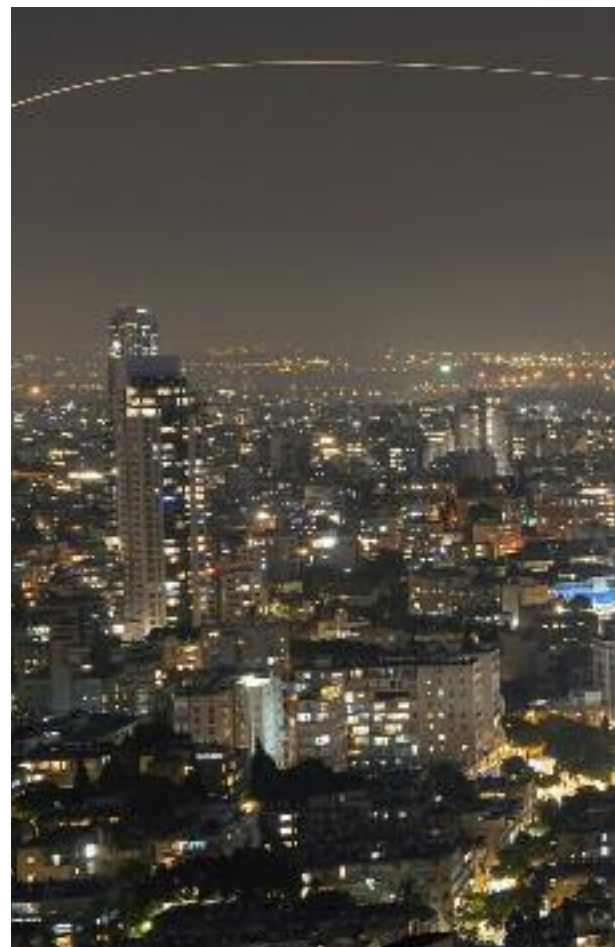
L'année qui finit a été particulièrement difficile pour Washington et Tel Aviv. Contrairement aux pronostics, la Russie ne s'est pas effondrée des suites des sanctions à la pelle qu'elle a subie. Et l'Arabie saoudite a opté, avec le concours de Pékin, à la paix avec l'Iran, repris langue avec la Syrie et entamé des pourparlers avec le Yémen. Autant de pays que les États-Unis et Israël cherchaient à isoler depuis des années. Pourtant, l'ancienne Route de la Soie, qui s'étendait de la Chine à la Syrie méditerranéenne, était la route commerciale la plus importante de l'histoire de l'humanité. Avant la prestation de B. Netanyahu à l'ONU, l'Iran et l'Irak avaient conclu un accord sur les chemins de fer et le président syrien s'est rendu en Chine pour signer un partenariat stratégique avec la première économie mondiale.



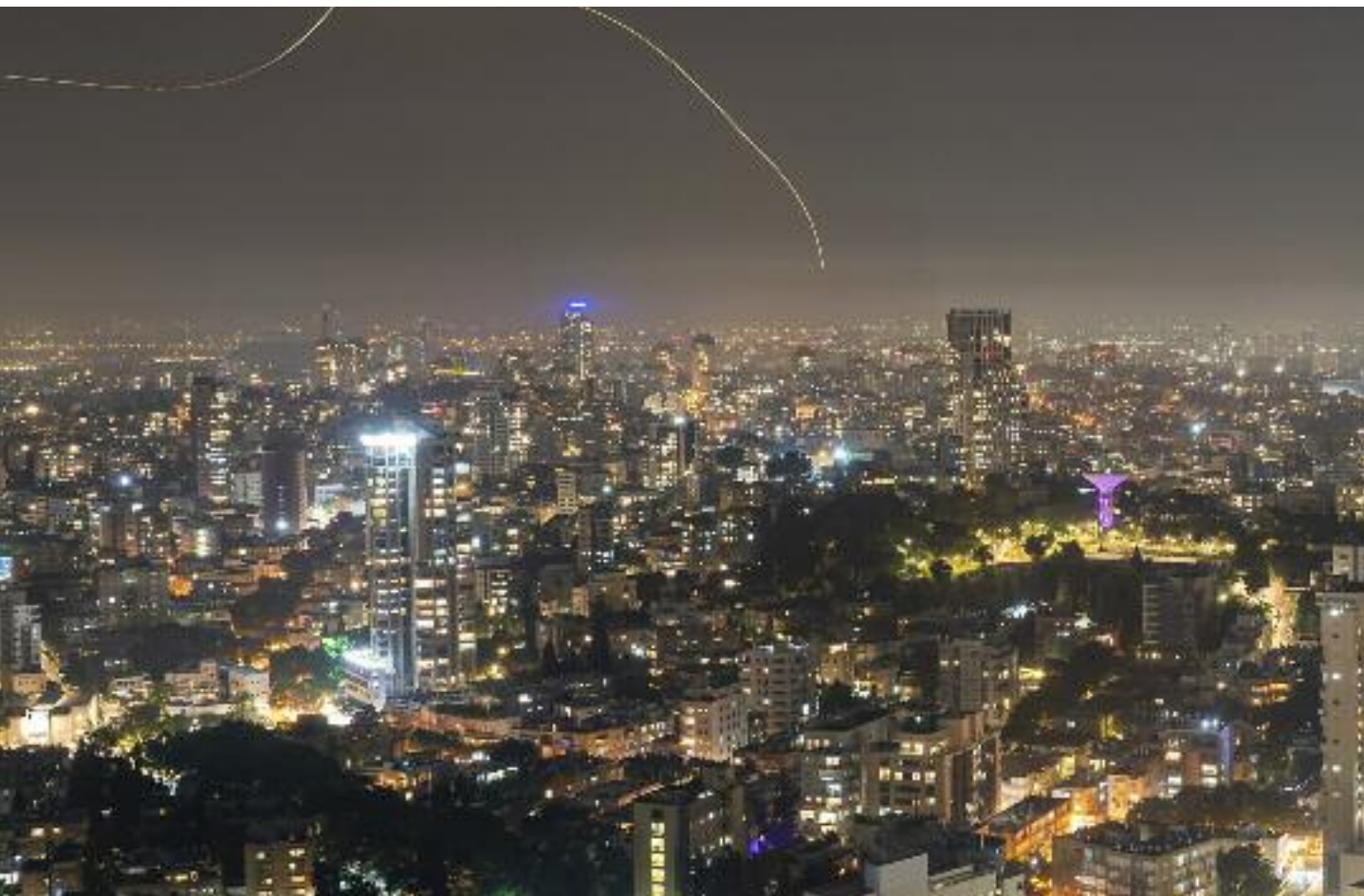
Il s'agit là d'une étape cruciale. Non seulement l'Occident n'a pas réussi à isoler ces pays, mais la Nouvelle route de la Soie a étendu son infrastructure ferroviaire, obtenant un accès à la Méditerranée par le port syrien de Lattaquié. La Chine, suivie en cela par une constellation d'autres pays, tout ce beau monde a saisi l'importance du projet et cherchent à le faire revivre. Bien plus, des dizaines de pays ont demandé à rejoindre les BRICS, groupe des géants économiques émergents, dont le nombre de membres a doublé, passant de 5 à 11, en incluant l'Iran. L'enjeu est grand face à la montée en puissance de ce que l'on appelle Global South appelé, avec le soutien sino-russe, de redéfinir une nouvelle architecture mondiale. Nul besoin d'épiloguer sur la part congrue réservée au rival US dans cette stratégie. L'Oncle Sam, dont l'arrogance a été portée aux nues après l'effondrement de l'ancien bloc de l'Est au point de vendre à qui veut l'entendre « la fin de l'Histoire », a mal atterri du haut de son perchoir en se livrant à ce qu'il maîtrise le mieux : la rapine. Rien d'étonnant dès lors à ce que le processus de dédollarisation de l'économie mondiale avance à grands pas, surtout depuis que les États-Unis ont osé faire main basse sur 300 milliards de dollars appartenant à la banque centrale russe. La feuille de vigne a fini par glisser pour donner à voir une crédibilité de Washington largement et définitivement entamée. C'est dans ce contexte géopolitique que le Hamas a choisi d'agir. En tentant de remettre au centre de l'intérêt général la question palestinienne que les accords d'Oslo ont été incapable de prendre en charge au regard du jeu pervers d'annihilation mené par les dirigeants sionistes successifs. L'Autorité palestinienne n'est plus que l'ombre de ce que les concepteurs de la pax americana ont imaginé pour ce pays victime de l'histoire post-colo-

niale (voir plus loin l'aperçu historique). Surtout que dans les tablettes de la constellation des formations sionistes qui s'agitent en Israël, on cherchait par tous les moyens à pérenniser le foyer juif en le dotant des moyens capables de rendre éculée la thèse selon laquelle tout le projet de la grande Judée et de la Samarie ne pouvait résister au-delà de 80 ans. Et le meilleur moyen pour ce faire consisterait à faire main basse sur les gigantesques gisements de gaz enfouis non loin des côtes de Gaza. Forcer les Palestiniens à l'exil apparaît dès lors comme la solution miracle. Quitte à froisser l'Égypte, à laquelle on a fait miroiter des subsides (effacement total de la dette, avec un bonus) contre l'accueil des réfugiés gazaouis dans une partie du Sinaï. Et chemin faisant, faire l'économie des incessantes opérations sanguinaires en Cisjordanie en transférant les Palestiniens vers le Royaume hachémite. Là aussi moyennant finances. Et last but not least, pourquoi pas envisager plus en élargissant le spectre des transferts vers d'autres contrées, la Libye, le Yémen et même la Turquie étant dans le viseur.

Il faut croire que le projet sioniste, avalisé par son protecteur américain, n'était nullement illisible pour la résistance palestinienne. D'où le renversement de la situation le 7 octobre avec le Déluge d'Al-Aqsa. Une opération qui a mis en pratique ce que l'axe de la résistance au diktat US dans la région avait prévu il y a des années de cela : le soutien réciproque. On l'a vu, la pression militaire exercée par l'armée sioniste sur Gaza, le déversement de près de 40.000 tonnes de bombes sur un espace aussi réduit de la Palestine occupée, soit l'équivalent de 5 à 6 fois des bombes nucléaires lancées sur Hiroshima et Nagasaki, a chauffé à blanc l'opinion mondiale, celle de l'Amérique en tête. Et la faiblesse de



la réaction du monde arabe et musulman, les sommets réunis en urgence trente jours après les atrocités quotidiennes commises par l'armée sioniste se limitant à dénoncer l'innommable, a légitimé la réaction des autres factions de la résistance du Liban au Yémen en passant par l'Irak et la Syrie. C'est donc la complicité agissante israélo-américaine qui est ciblée. Quand bien même l'armada otomanienne se serait déployée dans la région. L'affaire est donc suffisamment grave pour menacer la paix mondiale. La moindre étincelle pouvant mettre le feu aux poudres dans une zone particulièrement névral-



gique. Le monde retient son souffle. Car les Palestiniens qui n'ont rien à perdre, si ce n'est leurs chaînes, résistent depuis Gaza et donnent le meilleur exemple qui soit sur l'incapacité de tout occupant, aussi fort soit-il, à endiguer l'élan émancipateur. En dépit de la très forte pression militaire qu'elles subissent, les fractions palestiniennes s'échinent à donner le change à l'assaillant israélien en s'ingéniant à exercer l'attrition dont elles sont capables : l'usure ! Les pertes humaines subies sur les fronts de Gaza et du sud Liban par l'armée israélienne vont en se renforçant au fil des jours. Plus, Sanaa tente, dans l'adver-

sité, d'asphyxier le trafic maritime qui maintient l'entité sioniste en vie. Et la résistance irakienne s'acharne de son côté à multiplier les harcèlements contre les troupes US déployées encore en Irak et en Syrie. Le message est clair : pas question de laisser tomber Gaza quand bien même « l'ordre arabe » s'évertuerait à fermer les yeux sur le terrorisme d'Etat mené par Israël, avec la bénédiction de l'Occident.

Certes, l'issue de cette énième guerre israélo-arabe, -de laquelle les armées arabes sont absentes-, est difficile à prévoir. Mais d'ores et déjà, on pourrait supputer sur l'incapacité de Tel-

Aviv et de ses alliés à atteindre les buts recherchés. Les Gazaouis, déjà victimes d'un premier transfert en 1948, ne se laisseraient pas déposséder de leur terre. L'Histoire ne peut pas, pour tragique qu'elle soit, se répéter...

Les regards restent braqués sur la Chine et la Russie. Ces deux pays appellent, pour l'heure, à un cessez-le-feu durable et invitent à la relance d'un autre processus de paix devant aboutir à la solution de deux Etats viables qui coexisteraient ensemble en Palestine. Une offre diplomatique qui vaut ce qu'elle vaut pour l'heure. Mais il faut dire que la Russie, qui a



condamné aussi bien l'assaut du Hamas que les bombardements israéliens indiscriminés, avait déjà fait savoir à Tel-Aviv les « lignes rouges » à ne pas dépasser : une guerre totale contre le Liban. Un avertissement qui, pour l'heure, semble partagé par Washington. Car tout élargissement du conflit enflammerait illico presto la zone en faisant basculer la Syrie, continuellement agressée par Israël sans riposte, dans la bataille. B. Netanyahu, qui connaît bien Vladimir Poutine, sait à quoi songe la Russie qui dispose d'une présence militaire sur le sol syrien, avec deux bases, maritime à Tartous et aérienne à Hmeimim, fait allusion. Le dispositif de défense anti-aérien déployé par la Russie avec les

SA-400, cela sans parler des SA-300 dont l'armée syrienne est dotée, sont des facteurs rédhibitoires. Et le front ukrainien renseigne sur les effets de la dissuasion anti-aérienne de l'armée russe en butte à tout l'arsenal otanien dont Kiev a été doté.

Les stratèges du Kremlin ne sont pas dupes quant aux enjeux énergétiques qui motivent, au-delà de la pérennisation de la fonction de l'entité israélienne, les acteurs occidentaux. Le gaz et le pétrole aiguissent toujours les appétits. La preuve en a été donnée par le sabotage des gazoducs Nord Stream I et II qui alimentaient l'économie européenne, tout en consacrant le miracle Allemand. Le chancelier Olaf Scholz n'a pas branché lorsque,

en 2022, Joe Biden a menacé de « mettre fin » au projet germano-russe. Les plans de l'OTAN étant plus forts que les intérêts sectoriels de Berlin qui a fini par se joindre à la curée en Ukraine, pays ciblé depuis le coup d'État de Maïdan de 2014. L'objectif recherché étant non seulement d'étendre le parapluie atlantique pour mieux encercler la Russie, mais aussi de contrôler et bloquer l'acheminement du gaz russe vers l'Europe. Le sabotage de 2022, qui s'ajoute aux sanctions auxquelles pétrole et gaz russes étaient assujettis, ont permis à Washington de torpiller une entente, à leurs yeux risquée, russo-germanique. Moscou a su bien comment dépasser cet écueil en scellant un accord



de 400 milliards de dollars avec la Chine. De quoi lui donner à souffler tout en conditionnant désormais le paiement de ses livraisons en hydrocarbures en roubles. Le processus de la dédollarisation aura donc pris de l'ampleur. Une réalité qui indispose les stratégies US. Surtout que ceux-ci se sont pris les pieds dans le tapis qu'ils croyaient déployé pour déplacer aisément leurs pions. La focale est désormais braquée sur le seul autre pays disposant d'énormes réserves de gaz – les deuxièmes au monde – qu'est l'Iran. Et ce n'est pas pour rien que Washington persiste à jouer la partition du nucléaire iranien, en dépit de l'accord auquel s'est conformé depuis sa signature en 2015. L'Onclé Sam a

renié sa parole, réimposé des sanctions contre l'Iran et violé l'accord, le but étant d'empêcher l'Iran de vendre du pétrole et du gaz notamment à l'Europe. Et là aussi, l'alternative toute trouvée pour Téhéran a été la Chine ! On comprend dès lors la raison pour laquelle Israël se propose soudain comme solution aux pénuries de gaz de l'Union européenne, en signant un accord gazier avec le bloc en juin 2022. Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission européenne, n'a-t-elle pas claironné, à la mi-juin 2022, ses intentions. « Pour nous libérer de notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes, nous étudions par exemple actuellement les moyens d'intensifier notre coopération énergétique avec Israël [...] un gazoduc et un pipeline d'hydrogène propre en Méditerranée orientale », a-t-elle souligné. Quant aux Palestiniens... En 2010, rappelle-t-on, une étude géologique a permis de découvrir un gigantesque champ gazier au Moyen-Orient : le Léviathan, situé dans le bassin du Levant, au large de la Palestine, du Liban et de la Syrie. Si Damas n'a pas autorisé les entreprises occidentales à extraire son gaz, et l'ambitieux oléoduc du Qatar, qui devait passer par la Syrie, de voir le jour, fallait-il s'étonner à ce que la guerre éclate peu après dans ce pays qui, signale-t-on, avait réussi le pari de la souveraineté alimentaire et qui plus est n'était pas endetté ? Rien d'étonnant à ce que le Qatar et Israël figuraient tous deux parmi les nombreux camps ayant financé et armé les groupes terroristes pour tenter de renverser le pouvoir à Damas. Faut-il s'étonner dès lors de voir les champs pétroliers syriens sous férule US et Israël bombarder à plusieurs reprises le port le plus important de la Syrie, Lattaquié ? Là aussi, l'objectif est de priver les Syriens des revenus pétroliers et de paralyser l'activité maritime, y compris la prospection gazière. Les pièces du puzzle se mettaient en place avec la patience du jardinier. L'explosion mystérieuse du port de Beyrouth en 2020 allait permettre à

Israël, dès 2022, de débarquer avec un énorme navire pour tenter d'extraire du gaz des champs gaziers de Karish, au Liban, ravivant ainsi le conflit sur les frontières maritimes. N'eût été le Hezbollah qui a menacé de faire exploser le projet israélien, Washington n'aurait pas levé le petit doigt pour régler, au nom de son protégé, la question de la délimitation des frontières maritimes.

C'est dans ce contexte-là qu'il faudra lire le triste épisode de Gaza. L'enclave côtière, dotée de ses propres gisements de gaz inexplorés, est soumise à un blocus naval israélien et égyptien depuis 2007. Israël pouvait afficher dès lors ses prétentions de hub maritime à monter, via Haïfa, au détriment des ports libanais, syriens et palestiniens hors service. Faut-il s'étonner à ce qu'Israël accorde, le 29 octobre dernier, 12 licences pour l'extraction du gaz du bassin méditerranéen dit Léviathan ?

Israël a désespérément besoin de tenir sa promesse de gaz à l'Europe. Et les États-Unis sont de plus en plus désespérés à mesure que les BRICS et l'initiative chinoise "Belt and Road" avancent. Sauf que la stabilité dans la région ne saurait se réaliser sans le règlement de la question palestinienne. Qui est dès lors dans la nasse ? Pas besoin de faire un dessin de plus. Les USA qui gigotent et menacent d'un côté, les Israéliens qui paient un lourd tribut, militaire certes, mais aussi symbolique aux yeux des opinions occidentales révoltées, et le camp arabe enfermé dans la Realpolitik, finiront par découvrir qu'ils ont tout faux. Le peuple palestinien qui résiste depuis 1948 n'a qu'une seule chose en tête : retrouver la liberté et sa patrie. Quoi qu'il en coûte. L'axe de la résistance a démontré, dans les faits, qu'il est solidement ancré dans la solidarité. Ceux qui ignorent le sens de l'histoire et la dictature de la géographie passeront à côté des choix de rupture qu'ils dénièrent. Le Sud Global n'est pas une vue de l'esprit. Ni la nouvelle architecture qui construira la géopolitique mondiale pierre par pierre.



Israël s'attaque à Gaza :

Terreur sans frontières

En 1948, le foyer juif qui a servi de dérivatif expiatoire à la barbarie nazie a été implanté en terre palestinienne naguère administrée par l'empire ottoman. Depuis, l'entité sioniste a assis sa domination régionale en assumant un terrorisme d'Etat sans limites. La traditionnelle complicité de l'Occident a repris du poil de la bête lors de l'agression de Gaza. Pratiquement tous les leader européens ont accordé blanc-seing aux sionistes pour se défendre. Sans le moindre égard pour les Palestiniens, considérés comme des agresseurs. Même si le droit international consacre le droit de tout occupé à la résistance. Ce bref rappel historique replace les choses à l'endroit.



Après la Première Guerre mondiale et l'effondrement de l'empire turc, la Palestine a été délimitée et cédée par les puissances alliées victorieuses au Royaume-Uni pour son administration (peu après, avec l'appui de la Société des Nations). Selon les termes du mandat, les Britanniques sont chargés d'établir « un foyer national pour le peuple juif » en Palestine, à condition que cela ne porte pas atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives présentes. La montée du nationalisme arabe palestinien, associée à la croissance rapide de la population juive de Palestine, moins nombreuse, surtout

après l'avènement du nazisme dans les années 1930, a entraîné une escalade de la violence entre les deux groupes.

Les Britanniques transfèrent le problème aux Nations unies, qui proposent en 1947 de diviser la Palestine en deux États, l'un juif et l'autre arabe, la zone de Jérusalem-Bethléem devenant une ville internationale. Plan est accepté par les dirigeants juifs de Palestine, mais rejeté par les Arabes. Les dirigeants juifs de Palestine ont proclamé la création de l'État d'Israël le 14 mai 1948, date à laquelle le mandat britannique a pris fin, sans toutefois annoncer quelles seraient ses frontières. Le lendemain, Israël est envahi par cinq armées arabes, ce qui marque le début de la guerre israélo-arabe, que les Israéliens appellent la guerre d'indépendance. Les combats se sont terminés en 1949 par une série de cessez-le-feu, produisant des lignes d'armistice le long des frontières d'Israël avec les États voisins et créant les frontières de ce qui est devenu la bande de Gaza (occupée par l'Égypte) et Jérusalem. Cisjordanie et Cisjordanie orientale (occupée par la Jordanie). Les États arabes voisins refusent de reconnaître Israël, laissant ses frontières non établies.

Le plus grand changement dans les frontières de la région s'est produit en 1967, lorsque le conflit connu sous le nom de guerre des Six Jours a amené Israël à occuper la péninsule du Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la plupart des hauts plateaux du Golan syrien, triplant ainsi la taille du territoire sous son contrôle. Israël a annexé Jérusalem-Est, revendiquant la totalité de la ville comme sa capitale, et les hauteurs du Golan. Actions isolées qui n'ont pas été reconnues par la communauté internationale, jusqu'à ce que les États-Unis changent leur position officielle sur la question sous le gouvernement de Donald Trump, devenant ainsi la première grande puissance à le

faire. À une écrasante majorité, l'opinion internationale continue de considérer Jérusalem-Est et les hauteurs du Golan comme des territoires occupés. A rappeler que l'une des frontières terrestres d'Israël n'a été officialisée pour la première fois qu'en 1979, lorsque l'Égypte, signataire des accords de Camp David, est devenue le premier pays arabe à reconnaître l'État juif. En vertu de ce traité, la frontière entre les deux pays a été établie et Israël a retiré toutes ses forces et ses colons du Sinaï, processus en 1982, sans pour autant permettre à l'armée égyptienne de s'y déployer...

Israël occupe alors la bande de Gaza, Jérusalem-Est et le plateau du Golan, dont les frontières (à l'exception de celles de l'Égypte) sont toujours délimitées par les lignes d'armistice de 1949. En 1994, la Jordanie est devenue le deuxième pays arabe à reconnaître Israël, officialisant ainsi sa longue frontière avec l'État juif, conformément à l'accord de Wadi Araba.

Bien qu'il n'y ait pas encore eu de traité de paix entre Israël et le Liban, la ligne d'armistice de 1949 entre les deux pays sert de frontière nord de facto à Israël, tandis que la frontière avec la Syrie n'est toujours pas clarifiée.

De même, Israël a une frontière de facto avec Gaza depuis qu'il a retiré ses troupes et ses colons en 2005, mais l'ONU considère que Gaza et la Cisjordanie constituent une seule et même entité occupée, et les frontières officielles n'ont pas été déterminées.

Le statut et les périmètres définitifs de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est doivent être décidés lors de négociations entre Israël et les Palestiniens qui y vivent sous occupation israélienne, mais des décennies de pourparlers intermittents n'ont pas porté leurs fruits. La faillite du processus d'Oslo, lancé en 1993, dans le sillage de la Conférence de Madrid tenue deux ans plus tôt, en est la preuve.

Solution à deux Etats :

Les Palestiniens ne se bercent plus d'illusion...



Israël n'est pas à sa première agression contre les Palestiniens dans la bande de Gaza. Tsahal, son armée dite de défense, a déjà occupé et attaqué cette portion congrue du territoire palestinien à de nombreuses reprises, mais le niveau de violence actuel est inédit. Si l'Autorité palestinienne à Ramallah s'érige contre la violence et le recours aux armes par ses propres citoyens, pourtant en proie aux affres de l'occupation, il n'en reste pas moins qu'elle n'a pas condamné l'opération Déluge d'Al-Aqsa du 7 octobre. Du moins ouvertement. On a vu défiler nom-

bre de rencontres de diplomates palestiniens sur les plateaux télé refuser de dénoncer, face aux intervieweurs, le Hamas. Et renvoyer la balle dans le camp israélien qui, soulignent-ils, use du terrorisme d'Etat contre les Palestiniens désarmés aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie...

Mahmoud Abbas, Chairman de l'Autorité qui siège dans la Moqataa de Ramallah, là où Yasser Arafat a été bombardé avant d'être empoisonné et enseveli, n'en démord pas. La lutte pour le recouvrement des droits du peuple palestinien se fera sans les armes.

Et les 60.000 éléments de la force palestinienne qui gère la Cisjordanie n'osent même pas s'interposer lorsque les villes de Jénine et/ou Tulkarem sont investies par les forces israéliennes d'assaut pour y débusquer ce qu'elle appelle des « terroristes ». Bien plus, cette force est mise au service de la collaboration sécuritaire avec l'occupant ! Diminué par l'âge, le successeur de Y. Arafat au langage fleuri, s'acharne à ne pas dévier de la voie, sans issue, qu'il a tracée pour le peuple dont il se réclame et qu'il veut conduire jusqu'à l'obtention de sa libération. Il chemine,



fleur au fusil, pour arracher un Etat palestinien sur les frontières de 1967, avec Al-Qods Est comme capitale. Alors que son prédécesseur avait l'art et la manière de manier et le rameau de l'olivier et la Kalashnikov. Sauf que depuis 1993, date à laquelle le processus de paix d'Oslo a été mené, dans le secret, M. Abbas lui-même crie à la supercherie. En brandissant, à titre d'exemple, la carte de la Palestine transformée en un véritable gruyère de colonies empêchant la réalisation du rêve de libération des Palestiniens. Le coup de poignard qui lui a été asséné par Donald Trump, lorsqu'il officiait à la Maison Blanche, n'a pas d'égal en

matière de fourberie : Al-Qods a été déclarée capitale éternelle de la Judée-Samarie. Bien entendu, ce n'est certainement pas en taxant les Américains de « fils de chiens » que les choses iraient autrement. A l'automne de sa vie, M. Abbas aurait mieux fait d'opter pour une sortie honorable du borbier dans lequel il s'est enlgué en portant aux nues les recommandations onusiennes et en faisant valoir l'appui de la communauté internationale à la cause palestinienne. Mais cela ne semble guère envisageable. Si la direction de l'OLP, en proie à des divisions qui la minent de l'intérieur, peine à dégager une alternative, cela prête

d'ores et déjà le flanc aux acteurs extra-palestiniens qui glosent déjà sur la succession à la tête de l'Autorité. Mahmoud Dahlan, ancien dirigeant « sécuritaire » du Fatah à Gaza, exilé à Abou Dhabi, est promu aux devants de la scène. Pas de quoi relancer la concorde entre Palestiniens. Ceci est d'autant plus vrai que pour l'heure, le langage de la résistance a repris le dessus sur toute autre considération, la grammaire à laquelle s'accrochent encore les partisans de « la négociation pour la négociation » ayant montré ses limites. Stratégiquement parlant, le trop plein de tactiques a fait son temps.

PLF 2024 :

Une morasse optimiste et controversée

A la lecture du PLF 2024, l'Exécutif affiche clairement une vision relativement ambitieuse pour l'avenir, avec des chiffres annoncés qui reflètent un engagement à stimuler la croissance économique, renforcer l'État social, mettre en œuvre des réformes structurelles et garantir la soutenabilité des finances publiques. Cependant, le contexte géopolitique international instable adossé à une situation nationale critique à plusieurs égards, questionnent sur la véracité des scénarios du gouvernement et surtout sur les moyens de ses ambitions.

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, la ministre de l'Economie et des finances a exposé devant le Roi à l'occasion d'un conseil des ministres puis devant la chambre des représentants, les grandes lignes du Projet de Loi de Finances (PLF) pour l'année 2024. La ministre a souligné que la préparation de ce PLF intervient dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale, la persistance des tensions géopolitiques et la hausse des pressions inflationnistes et des cours des produits énergétiques, en plus des impacts du douloureux séisme qui a endeuillé le pays en septembre dernier.

Le Maroc a fait preuve d'une réactivité positive et d'une grande efficacité dans la gestion de cette catastrophe naturelle, puisqu'il a été procédé à l'élaboration d'un programme intégré et multidimensionnel englobant tous les secteurs et qui vise la reconstruction et la mise à niveau des régions sinistrées. Il concerne près de 4,2 millions d'habitants des zones affectées pour une enveloppe estimée à 120 Mrds DH sur cinq années. La ministre a ajouté que le PLF vise la poursuite des réformes lancées et la mise en œuvre des priorités annoncées dans les discours royaux et dans le programme gouvernemental. Ainsi, les orientations générales du PLF au titre de l'année 2024 s'articu-

lent autour de quatre principaux axes. Premièrement, il est question de la mise en œuvre du "Programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées par le séisme d'Al Haouz" ainsi que le renforcement des mesures de lutte contre les impacts conjoncturels. En application des Instructions royales, il sera procédé à la mise en œuvre rapide de ce programme, selon une approche intégrée et une gouvernance coordonnée s'appuyant sur la mise en place de l'Agence de développement du Haut Atlas dans un cadre conventionnel associant tous les intervenants, et ce avec la contribution du Budget général de l'Etat, des Collectivités territoriales, du Fonds spécial de solidarité dédié à la gestion





des effets du tremblement de terre et du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, outre l'aide et la coopération internationale. Parallèlement à la mobilisation d'une enveloppe supplémentaire pour honorer les engagements du dialogue social, la gestion des ressources hydriques s'érige en priorité, à travers l'accélération de la mise en œuvre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation ainsi que le soutien des intrants agricoles en vue d'atténuer l'inflation et soutenir le pouvoir d'achat des citoyens. Deuxièmement, il s'agit de la poursuite de la consolidation des fondements de l'Etat social notamment via la mise en œuvre du chantier royal de

la protection sociale, la poursuite de la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire de Base au profit des catégories démunies, le tout parallèlement à l'opérationnalisation progressive de l'aide sociale directe à partir de la fin de l'année en cours, en l'adossant au système de ciblage du Registre Social Unifié, tel qu'affirmé par le Souverain dans le discours d'ouverture du Parlement. Ce programme cible 60% des familles marocaines non couvertes actuellement par les régimes de sécurité sociale. Au vu de l'importance de ce grand chantier, il est prévu que la valeur de l'aide sociale directe ne soit pas inférieure à 500 dirhams pour chaque famille ciblée (alors que le SMIG avoisine les 3.000 Dh, NDLR), quelle

qu'en soit la composition. Ce chantier sociétal sera accompagné par le parachèvement du cadre juridique relatif à la réhabilitation du système national de santé et la poursuite de la réforme du système de l'éducation et de la formation, en tant que l'un des piliers de l'Etat social. En application des instructions royales, précise-t-on, la priorité sera également accordée à l'opérationnalisation du nouveau programme d'aide à l'accès au logement. Troisièmement, il s'agira de la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles à travers notamment le parachèvement de la réforme du système de la justice, dans le but de consolider l'Etat de Droit et de garantir la sécurité

juridique et judiciaire, nécessaires à la réalisation du développement global, ainsi que la mise en œuvre des hautes instructions royales relatives à la révision du Code de la famille. En concomitance, ajoute-t-on, l'investissement productif sera érigé en levier essentiel pour la relance de l'économie nationale et l'ancrage du Maroc dans les secteurs productifs prometteurs, notamment à travers la poursuite de l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement et la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement, à même de consolider la dynamique d'investissement et de contribuer à la mise en application des différentes réformes structurantes dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la réforme de l'administration et du processus de déconcentration administrative et de régionalisation avancée. Quatrièmement, c'est le renforcement de la soutenabilité des finances publiques qui est ciblé notamment à travers la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances, la poursuite du développement des financements innovants, ainsi que la valorisation du portefeuille public et l'amélioration de son rendement et ce, en veillant à la mise en œuvre de la loi-cadre relative à la réforme fiscale et à la gestion maîtrisée et rationnelle des dépenses de fonctionnement de l'administration.

Projections macroéconomiques optimistes

Plongé dans son tropisme conjoncturel, l'Exécutif aux manettes semble oublier les promesses d'émergence économique du pays au terme de son quinquennat, comme il en avait fait la promesse et comme le véhiculait le Nouveau modèle de développement que l'on agite à tout bout de champ. Selon le gouvernement, l'année 2023 devrait connaître une re-



prise de la croissance pour se situer autour de son niveau moyen d'avant la pandémie. Les prévisions tablent sur une croissance de l'ordre de 3,4% en 2023, soit plus de 2 points de pourcentage par rapport à 2022, contre 3,2% pour les anticipations de Bank Al-Maghrib, indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des finances. Un niveau loin de permettre au Royaume de dépasser le palier critique susceptible de lui permettre prétendre à

l'émergence (le taux prérequis est établi à 6% au moins et dans la durée NDLR). On impute donc la reprise pronostiquée au retour de la croissance de la valeur ajoutée agricole, notant qu'après une récolte céréalière 2021/2022 faible de 33,4 millions de quintaux (Mqx), la récolte 2022/2023, qui s'élève à 55,1 Mqx, constitue une amélioration relative. L'accélération de la croissance devrait, aussi, bénéficier du retour de la hausse du secteur secondaire, après



la légère contraction en 2022 et de la consolidation de la progression du secteur des activités tertiaires. Le rapport fait aussi ressortir que la consommation des ménages aurait bénéficié, en 2023, du comportement globalement positif des indicateurs de revenu, dont les crédits à la consommation (+1% à fin août dernier) et les transferts des Marocains résidant à l'étranger (+7,2% à fin août 2023), ainsi que de la création d'emploi rémunérés (+112.000 postes au

T2-2023). Elle profiterait également de l'atténuation progressive de la hausse des prix enregistrée depuis le mois de mars dernier. En parallèle, le comportement favorable des importations des biens d'équipement et des crédits à l'équipement (+16,6% et +9,3% respectivement à fin août dernier) indiquent une amélioration de la dynamique d'investissement, laquelle se justifie aussi par l'évolution des dépenses d'équipement du Budget général de l'Etat qui se sont ac-

crues de 25,4% à fin septembre. Pour ce qui est de l'inflation, son taux a commencé à opérer un fléchissement en 2023, même s'il reste à des niveaux élevés. Un pic d'inflation mensuel a été atteint en février 2023 où le taux a atteint 10,1% en glissement annuel. Ce taux a commencé à décélérer à partir du mois suivant pour atteindre finalement 4,9% en juillet 2023 et stagner autour de 5% en août de la même année.

Hausse des dépenses d'investissement

Le montant des crédits de paiement prévus au titre des dépenses d'investissement dans le cadre du projet de loi de finances de l'année prochaine (PLF-2024) s'élève à 118,11 Mrds DH, en augmentation de 11,39% comparativement à 2023. À ces crédits de paiement s'ajoutent les crédits d'engagement sur l'année budgétaire 2024 et suivantes pour 74,26 Mrds DH et les crédits de report correspondant aux crédits engagés dans le cadre de la loi de finances de 2023 mais non ordonnancés au 31 décembre 2023 pour un total estimé à 12 Mrds DH.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le montant des crédits ouverts s'établit à 279,42 Mrds DH au titre de 2024, en hausse de 3,06% comparativement à 2023. Ces dépenses se répartissent sur le personnel avec une part de 57,84%, le matériel et dépenses diverses (25,47%), les charges communes (12,46%) les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux (3,44%) et les dépenses imprévues (0,79%).

Ladite note fait aussi savoir que les crédits inscrits au titre des intérêts et commissions de la dette publiques se chiffrent à près de 38,23 Mrds DH en 2024, contre 30,97 Mrds DH en 2023, précisant que les charges de la dette

extérieure sont fixées à 10,25 Mrds DH et celles de la dette intérieure à 27,97 Mrds DH.

Pour leur part, les dépenses prévisionnelles des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) s'élèvent à plus 2,03 Mrds DH pour l'année 2024, dont 1,75 Mrd DH sous forme de dépenses d'exploitation et 286,3 MDH de dépenses d'investissement.

Quant aux comptes spéciaux du Trésor (CST), leurs charges sont plafonnées à 138,1 Mrds DH, dont 126,5 Mrds DH pour les comptes d'affectation spéciale, 10,8 Mrds DH pour les comptes de dépenses sur dotations et 809 MDH pour les comptes d'adhésion aux organismes internationaux.

Par ailleurs, les crédits inscrit en 2024 au titre des amortissements de la dette publique s'établissent à près de 62,4 Mrds DH, répartis sur la dette extérieure (18,87 Mrds DH) et celle intérieure (45,53 Mrds DH).

Plus de 311,32 Mrds DH de recettes ordinaires

Le montant des recettes ordinaires du Budget général s'établit à plus de 311,32 Mrds DH en 2024, en augmentation de 5,63% par rapport à 2023, selon la note de présentation du PLF-2024. Ces recettes se répartissent sur les impôts directs et taxes assimilées (117,05 Mrds DH), les impôts indirects (128,31 Mrds DH), les droits de douane (15,51 Mrds DH), les droits d'enregistrement et timbre (19,49 Mrds DH), les produits de monopoles, d'exploitations et des participations financières de l'Etat (19,48 Mrds DH), les dons et legs (1,5 Mrd DH), les produits des cessions et participations de l'Etat (5 Mrds DH), les recettes diverses (4,59 Mrds DH) et les revenus du domaine de l'Etat (354,5 MDH).

Au niveau des impôts directs et taxes assimilées, le produit de l'impôt sur le revenu (IR) augmente de 10,01% à

52,88 Mrds DH et celui de l'impôt sur les sociétés (IS) diminue de 0,78% à 61,06 Mrds DH. Côté impôts indirects, le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'intérieur prise en charge par la Direction générale des impôts (DGI) se situe à 37,43 Mrds DH, en croissance de 11,72% par rapport à 2023, alors que celui de la TVA collectée par l'Administration des Douanes et impôts indirects (à l'intérieur et à l'importation) se chiffre à 57,51 Mrds DH (+6,02%). Les recettes de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques reculent, quant à elles, de 0,71% à 16,73 Mrds DH et celles de la TIC sur les tabacs manufacturés s'établissent à 12,5 Mrds DH.

Concernant les recettes des droits d'enregistrement et de timbre, les variations de prévisions concernent principalement les recettes des droits sur les mutations qui grimpent de 26,43% à 11,12 Mrds DH, celles de la taxe spéciale annuelle sur les véhicules (+9,91% à 3,2 Mrds DH), le produit de la taxe sur les contrats d'assurances (+17,13% à 1,44 Mrd DH) et les recettes du timbre sur les documents automobiles (+37,2% à 1,62 Mrd DH).

Le chapitre lié au domaine de l'Etat indique que les revenus des immeubles domaniaux s'élèveraient à 300 MDH, les produits de vente de meubles, épaves et matériel réformé à 47 MDH et le produit des ventes d'immeubles domaniaux ruraux à 5 MDH. Pour ce qui est des produits de monopoles, d'exploitations et des participations financières de l'Etat, les principales recettes prévues en 2024 sont les dividendes à provenir de l'OCF (7,5 Mrds DH), les produits à provenir de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie – ANCFCC (4 Mrds DH), de Bank Al-Maghrib (1,7 Mrd DH), de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications – ANRT (100 MDH) et les dividendes à provenir de Barid Al-Maghrib (100 MDH).



Nouveaux postes budgétaires

Le projet de loi de finances au titre de l'année prochaine (PLF-2024) prévoit la création de 30.034 postes budgétaires, ressort-il de la note de présentation de ce projet. Ces postes sont répartis entre les différents ministères et institutions selon le tableau intégré au PLF qui indique que le ministère de l'Intérieur bénéficie de 7.944 postes, l'Administration de la défense nationale de 7.000 postes et le ministère de la Santé et de la protection sociale de 5.500 postes. En outre, 500 postes budgétaires sont créés au profit du Chef du gouvernement qui est habilité à les répartir entre les différents



départements ministériels ou institutions, dont 200 postes réservés aux personnes en situation de handicap, ajoute la même source.

En sus des postes précités et afin de mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la loi 37.22 relative à l'institut supérieur de la magistrature qui rattache ledit institut au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, il est proposé de créer à partir du 1er janvier 2024 au profit du Conseil, 250 postes budgétaires destinés aux attachés de justice, qui ont subi avec succès l'examen de fin de stage et nommés magistrats du corps de la magistrature. Il s'agit aussi de la création au profit du Conseil de 250 postes destinés exclusivement aux attachés de justice qui occupent, au

31 décembre 2023, des postes au sein du ministère de la Justice, ainsi que de 300 postes destinés exclusivement aux attachés de justice qui ont subi avec succès le concours des attachés de justice avant ladite date. En parallèle, sont supprimés, à compter de la date de régularisation de la situation administrative des personnes concernées, les postes budgétaires qu'ils occupaient au sein du ministère de la Justice, ainsi que les postes budgétaires créés en vertu de la loi de finances n°50.22 pour l'année budgétaire 2023 au profit du ministère de la Justice pour recruter des attachés de justice et restés vacants jusqu'au 31 décembre 2023. En plus, le PLF-2024 prévoit de créer 20.000 postes au profit des Acadé-

mies régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF), dont 18.000 postes pour le recrutement des enseignants et 2.000 postes pour le recrutement du personnel d'appui pédagogique et administratif au niveau des établissements scolaires.

Passage chahuté chez les députés

La première séance de débat général sur le PLF à la Chambre des représentants, a été marquée par des divergences de positions et d'interprétations, les groupes de la majorité affirmant que l'année qui vient inaugure la mise en œuvre effective de l'État social, tandis que les



députés de l'opposition ont critiqué l'"inexactitude" et le "manque de réalisme" de ses indicateurs. Dans ce sens, Abderrahim Chahid, président du groupe socialiste-opposition ittihadie, a estimé que les hypothèses du PLF 2024 en matière des taux de croissance, de déficit budgétaire et d'inflation et de la moyenne du prix du gaz butane "ne sont pas réalistes" et "arrangent uniquement le gouvernement dans son objectif de présenter une loi de finance équilibrée", mais "ne reflètent pas la réalité économique et sociale du Royaume". Il a relevé que le PLF 2024 est une loi de finance ordinaire pour une conjoncture extraordinaire, dominé par la dimension technique plutôt que par l'esprit politique, ajoutant que le projet confirme le rythme lent avec lequel le gouvernement gère les questions stratégiques et que ses dispositions manquent de l'audace et de la profondeur requises pour la mise en œuvre des réformes structurantes dont le Maroc a besoin. Pour sa part, Driss Sentissi, président

du groupe haraki, a jugé difficilement réalisable la limitation du déficit budgétaire à 4% en 2024, en raison des disparités entre les dépenses et les recettes, estimant que les indicateurs que le PLF comporte interpellent sur leur crédibilité au vu de la conjoncture internationale difficile et incertaine sur fond de poursuite des pressions inflationnistes et des tensions géostratégiques. D. Sentissi s'est interrogé sur la manière et les mécanismes que le gouvernement compte adopter pour ramener le taux d'inflation élevé au seuil de 2,5% en 2024, surtout avec la réduction des crédits de la Caisse de compensation à 16,4 milliards de DH, l'augmentation du prix de la bonbonne de gaz butane de 12 kg à compter d'avril 2024 et chaque année jusqu'à 2026, sans oublier les prix des carburants qui ont repris leur tendance haussière. De son côté, Rachid Hamouni, président du groupe Progrès et du Socialisme, a affirmé que le PLF n'est pas un document comptable, ni de

simples chiffres neutres, mais l'expression de choix politiques et d'une feuille de route censée refléter l'approche du gouvernement en matière des grandes réformes susceptibles de mettre le Maroc dans le peloton de tête des pays émergents. Selon lui, les mesures fiscales relatives à la TVA apportées par le PLF 2024 traduisent une contradiction entre la déclaration du gouvernement en matière de consolidation des fondements de l'Etat social et son recours à l'augmentation de la TVA sur l'eau, l'électricité et l'assainissement liquide. En dépit des remarques des formations de l'opposition qui ne manquent pas de justesse, le gouvernement fait avancer son projet de budget au milieu d'un climat social de plus en plus tendu au regard d'une multitude d'attentes. L'effort solidaire vers lequel devraient converger les mesures fiscales, par exemple, est quasi-inexistant... Alors que les clignotants virent au rouge vif.



Réforme de la TVA :

L'informel pour cible

Dans l'objectif d'assurer le financement des politiques publiques et de stimuler la croissance tout en veillant à l'équilibre des finances publiques, le projet de Budget 2024 est déterminé à poursuivre le processus de mise en œuvre de la loi-cadre n°69-19 portant sur la réforme fiscale conformément aux recommandations des Assises Nationales de la fiscalité tenues le 3 et 4 mai 2019 à Skhirate.

Dans ce cadre et selon la même démarche introduite dans les lois de finances 2022 et 2023, l'Exécutif prévoit une réforme progressive de la Taxe à la Valeur Ajoutée -TVA- en se fixant trois objectifs fondamentaux : Primo, soutenir le pouvoir d'achat des ménages et atténuer l'impact de l'inflation à travers la généralisation de l'exonération de la TVA aux produits de base de large consommation, notamment les médicaments, les fournitures scolaires, le beurre dérivé du lait d'origine animale, les conserves de sardines, le lait en poudre et le savon de ménage, secundo, aligner progressivement les taux actuels de la TVA (7%, 10%, 14% et 20%) pour les limiter

à horizon 2026 à (10% et 20%) et ce, parallèlement à l'élargissement de leur champ d'application en vue d'assurer la neutralité de cette taxe et d'atténuer le butoir engendré par le différentiel des taux appliqués en amont et en aval des chaînes de production sur les entreprises, tertio, faciliter l'intégration du secteur informel, rationaliser les incitations fiscales et harmoniser les dispositions du texte actuel dans le but d'assurer l'équité fiscale.

Dans ce sens, le PLF 2024 prévoit d'instituer un nouveau régime optionnel d'autoliquidation de la TVA et ce, dans le cadre des actions visant l'intégration du secteur informel et de lutte contre la fraude fiscale, selon la note de présentation de ce projet. Ce régime permet aux personnes exerçant une activité passible de la TVA de calculer le montant de la TVA sur leurs achats effectués auprès des fournisseurs situés hors champ d'application de la TVA ou exonérés sans droit de déduction, en leur permettant de procéder en même temps à la déduction du montant de ladite taxe et ce, à l'exclusion des opérations d'achat de ter-

rains et des produits agricoles, explique cette note publiée sur le site du ministère de l'Économie et des finances.

Ce nouveau régime vise à améliorer la transparence des opérations commerciales réalisées par les entreprises et d'inciter à l'intégration dans l'économie structurée, fait savoir la même source. Par ailleurs, le PLF-2024 propose l'élargissement du champ d'application de la TVA pour appréhender le commerce numérique et ce, à travers la révision des règles de la territorialité de la TVA, afin de consacrer le principe de taxation des prestations de services numériques selon le lieu de la résidence du consommateur, conformément aux normes internationales en vigueur. Il s'agit aussi de l'institution de l'obligation d'identification des fournisseurs non-résidents desdits services numériques sur une plateforme électronique ainsi que l'obligation de déclaration de chiffre d'affaires réalisé et de versement de la taxe due au Maroc. D'après la note de présentation, les modalités d'application de cette mesure seront fixées par voie réglementaire.

FM6I :

Un budget de 120 Mrds DH prévu entre 2023-2026



Le plan d'action du Fonds Mohammed VI pour l'investissement (FM6I) prévoit un volume d'investissement de 120 Mrds DH sur la période 2023-2026, selon le rapport sur les établissements et entreprises publics (EEP) accompagnant le PLF-2024.

Ce plan d'action, qui est aligné sur les priorités nationales notamment en matière de promotion de l'investissement privé et de consolidation de la souveraineté nationale dans les secteurs énergétique, alimentaire et hydrique, repose sur des axes de développement majeurs, indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des finances. Il s'agit des prises de participations dans les grands projets stratégiques dont, ceux visant le renforcement de la souveraineté nationale dans les secteurs clés et des prises de participation indirectes dans les entreprises et projets de taille moyenne ou intermédiaire ainsi que dans des startups et ce, à travers des sous-fonds thé-

matiques ou sectoriels gérés par des sociétés de gestion, précise la même source.

Ce plan d'action porte aussi sur la mise en place de nouveaux instruments de financement structurés, destinés à élargir les solutions de financement des entreprises marocaines et à répondre à leurs besoins, notamment en matière de capitalisation, ainsi que sur l'accompagnement des donneurs d'ordre publics dans la structuration d'un pipeline de projets d'infrastructures dans une démarche d'anticipation des attentes et des exigences des investisseurs et des bailleurs de fonds.

Le rapport rappelle également que les missions confiées au Fonds, par la loi n°76.20 relative à sa création, portent sur la contribution au financement des grands projets d'investissement et des projets prioritaires portés par les entreprises par le recours au partenariat avec le secteur privé, les contributions directes, les prises de participation ainsi que

par la mise en place de solutions de financement aux entreprises portant des projets prioritaires et leur accompagnement en matière de structuration financière des projets.

Depuis la nomination de son Directeur Général, le Fonds a tenu deux réunions de son Conseil d'administration qui a acté une stratégie de développement dont les objectifs consistent, en premier lieu, à catalyser et accélérer le rythme de réalisation des investissements productifs au Maroc, et appuyer les projets d'investissement structurants et soutenir les entreprises opérant dans les domaines jugés prioritaires. Il s'agit aussi d'encourager les Partenariats Public-Privé pour promouvoir l'investissement et stimuler la croissance économique et la création d'emplois, ainsi que de promouvoir la double transition environnementale et numérique et partant, maximiser l'impact de l'investissement sur les plans économique, social et environnemental. Vaste programme !

Aide directe au logement :

Un programme à 9,5 Mrds DH par an

Le programme d'aide directe à l'acquisition du logement principal, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2024, devrait coûter au Budget de l'Etat environ 9,5 Mrds DH selon Fatima Zahra El Mansouri, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, qui a précisé que les prévisions, basées sur la production du marché, au sujet de ce nouveau programme qui s'étale sur cinq ans (2024-2028), portent sur un effectif allant de

70.000 à 100.000 unités de logement.

S'agissant des conditions d'accès à ce programme, la ministre a souligné l'impératif d'affecter le logement à la résidence principale de l'acquéreur pour une durée de cinq ans, ainsi que l'obtention du permis d'habiter à compter du 1er janvier 2023.

Un communiqué du Cabinet Royal avait indiqué que ce nouveau programme vise à renouveler l'approche d'aide à l'accès à la propriété

et à venir en aide au pouvoir d'achat des ménages, à travers une aide financière directe à l'acquéreur. Y sont éligibles les Marocains résidant au Maroc ou à l'étranger, qui ne sont pas propriétaires au Maroc et qui n'ont jamais bénéficié d'une aide au logement. Le montant de l'aide est fixé à 100.000 dirhams pour l'acquisition d'un logement dont le prix de vente est inférieur ou égal à 300.000 DH TTC et 70.000 Dirhams pour l'acquisition d'un logement entre 300.000 DH et 700.000 DH TTC.





Santé :

Un budget en hausse de 9,1%

Le budget du ministère de la Santé et de la Protection sociale devrait s'établir à près de 30,7 Mrds DH en 2024, en hausse de 9,1% par rapport à 2023, selon la note de présentation du projet de loi de finances 2024. Cette hausse fera suite à l'augmentation opérée au titre de la loi de finances de 2023 dédiée essentiellement à la mise à niveau des infrastructures sanitaires. De même, le ministère de la Santé et de la protection sociale, ainsi que les Centres hospitaliers universitaires (CHU) ont bénéficié de postes budgétaires importants au cours des dernières années, fait savoir la même source, précisant que 5.500 postes

budgétaires seront accordés au titre du PLF-2024, ce qui portera le total des créations sur la période 2017-2024, à près de 42.700 postes, dont 35.500 postes au profit du département de la Santé.

D'après la note de présentation, l'année 2024 sera marquée par la mise en œuvre d'une série d'actions qui s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du chantier de refonte du système national de santé, dont la réalisation de projets objet de conventions signées devant le Roi. Il s'agit aussi de la prise en charge des dépenses d'investissement liées aux travaux de construction et d'équipements des nouveaux CHU, la mise à

niveau des Établissements de soins de santé primaires (ESSP) au niveau national et la mise en place du système d'information intégré. Les actions couvrent également la poursuite de l'exécution du programme de mise à niveau des infrastructures et des équipements sanitaires en accompagnement de la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire (AMO), ainsi que le démarrage des travaux de nouveaux projets d'infrastructures hospitalières, la mise en service de plusieurs hôpitaux en cours d'achèvement et le lancement des études relatives à différents projets d'infrastructures hospitalières.

Croissance économique :

Le FMI prévoit 2,4% en 2023 et 3,6 % en 2024

La croissance de l'économie marocaine devrait passer de 1,3% en 2022 à 2,4% en 2023 avant de rebondir à 3,6% en 2024, selon le Fonds monétaire international (FMI).

Le taux d'inflation devrait reculer de 6,6% en 2022 à 6,3% en 2023 puis à 3,5% en 2024, souligne le FMI dans ses Perspectives de l'économie mondiale, publiées à l'occasion de la tenue à Marrakech des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Le solde du compte devrait passer de -3,5% en 2022 à -3,1% en 2023 puis à -3,2% en 2024, selon l'institution financière internationale.

Le taux de chômage au Maroc devrait passer de 11,8% en 2022 à 12% en 2023 avant de baisser à 11,7% en 2024, affirme l'institution basée à Washington. La croissance dans la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) devrait ralentir de 5,6% en 2022 à 2% en 2023 avant de rebondir à 3,4% en 2024, ajoute le FMI.

Par ailleurs, la croissance mondiale devrait ralentir de 3,5% en 2022 à 3,0% en 2023 et 2,9% en 2024 selon les projections du Fonds qui font état d'une reprise "lente et inégale". Ces projections restent en dessous de la moyenne historique (2000-2019) de 3,8% et les prévisions pour 2024 sont inférieures de 0,1 pc à celles de la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale de juillet 2023. Après la pandémie du COVID-19 et la guerre en Ukraine, la reprise mondiale demeure lente et inégale, sou-



ligne le FMI dans ses Perspectives de l'économie mondiale, publiées à l'occasion de la tenue à Marrakech des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. "Bien que l'économie ait fait preuve de résilience cette année, la réouverture de certaines économies ayant provoqué un rebond et l'inflation ayant quelque peu diminué après avoir atteint un sommet l'année dernière, il est encore trop tôt pour se réjouir", note l'institution basée à Washington.

L'activité économique est encore loin d'avoir repris la trajectoire qu'elle suivait avant la pandémie, en particulier dans les pays émergents et les pays en développement, et les disparités se creusent entre les régions. Plusieurs forces freinent la reprise, relève le FMI, qui explique que certaines sont dues aux consé-

quences à long terme de la pandémie, de la guerre en Ukraine et de la fragmentation géoéconomique accrue. "D'autres sont plus conjoncturelles, notamment les effets du durcissement de la politique monétaire nécessaire pour réduire l'inflation, la suppression de l'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé et les phénomènes météorologiques extrêmes", ajoute la même source. L'inflation au niveau mondial devrait progressivement reculer, passant de 8,7% en 2022 à 6,9% en 2023, puis à 5,8% en 2024, selon le FMI. Les prévisions ont été révisées à la hausse de 0,1% pour 2023 et 0,6% pour 2024, et l'inflation ne devrait pas retrouver sa valeur cible avant 2025 dans la plupart des pays, ajoute l'institution financière internationale.

Bourse de Casablanca :

Frémissement léger des indicateurs en octobre

Après les légers replis enregistrés en août et septembre 2023, les indicateurs de la Bourse de Casablanca ont enregistré une légère amélioration au cours du mois d'octobre 2023.

Les indices MASI et MASI 20 ont clôturé ce mois à 12.021,64 et 978,13 points respectivement, enregistrant une légère hausse par rapport à fin septembre 2023 de 1,3% et 1,7%, portant leur performance, par rapport à fin décembre 2022, à +12,1% et +14,1% après +10,7% et +12,1% à fin septembre 2023.

Au niveau sectoriel, parmi les 23 secteurs représentés à la cote de la Bourse de Casablanca, 13 secteurs ont enregistré des performances positives par rapport à fin septembre 2023. Il s'agit plus particulièrement des indices des secteurs du BTP (+10,4%), des holdings (+7,2%) et de santé (+5,4%). De même, l'indice des banques, première capitalisation, a augmenté de 1,4%. Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, les indices de Maroc Telecom (-5%), de l'immobilier (-4,6%) et des boissons (-4,4%). Concernant la capitalisation boursière, elle s'est appréciée par rapport à fin septembre 2023 de 1,1% pour atteindre 616,4 Mrds DH, portant ainsi sa performance par rapport à fin décembre 2022 à +9,9% après +8,6% à fin septembre 2023. L'amélioration mensuelle a résulté, particulièrement, des contributions positives des secteurs du BTP et des banques, atténuée, surtout, par la contribution négative de Maroc Telecom.

Quant au volume global des transactions réalisées au titre du mois d'octobre 2023, il a augmenté, par rapport au mois précédent, de 12,9%

pour atteindre 3,8 Mrds DH. Ce volume est réparti à hauteur de 94,1% pour le marché central où les transactions se sont raffermies, en glissement mensuel, de 23,3% à 3,6 milliards de dirhams.

Parmi les titres les plus actifs sur ce compartiment durant ce mois, figurent Attijariwafa Bank, Cosumar, Douja Prom Addoha et BCP, qui ont canalisé respectivement 16,8%, 9%, 9% et 6,5% du volume des transactions en actions ; 5,4% pour le marché de blocs où les échanges se sont repliés, par rapport au mois précédent, de 52,9% pour se situer à 204,7 MDH, 0,5% pour les transferts d'actions.

Au terme des dix premiers mois de 2023, le volume global des transactions s'est accru, en glissement annuel, de 3,3% pour atteindre 36,9 Mrds DH, dont 23,6% sous forme d'apports d'actions. Le volume des échanges sur le marché central a enregistré une légère hausse de 0,6% à 25 Mrds DH, soit 67,8% du volume des transactions. En revanche, celui enregistré sur le marché de blocs s'est replié de 69% à 2,8 Mrds DH, soit 7,5% du volume des échanges. Enfin, les transferts d'actions et les augmentations de capital ont constitué respectivement 0,9% et 0,2% du volume des transactions à fin octobre 2023.



Financement FMI :

1,3 Mrd \$ pour la Facilité pour la résilience et la durabilité

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un financement de 1,3 milliard de dollars en faveur du Maroc au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité. Ce financement "soutiendra la transition du Maroc vers une économie plus verte et contribuera à renforcer sa préparation et sa résilience face aux catastrophes naturelles, notamment celles liées au changement climatique", indique l'institution financière internationale. Il aidera également à renforcer la résilience du Maroc face au changement climatique et à saisir les opportunités de la décarbonation, ajoute le communiqué.

Selon l'institution financière basée à Washington, ce financement sur 18 mois permettrait en outre de renforcer la préparation des autorités marocaines face aux désastres naturels et promouvoir le financement du développement durable.

Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, avait indiqué aux médias que l'institution internationale a conclu avec le Maroc un accord au niveau des experts pour fournir ce financement à long terme destiné à consolider la résilience du Royaume pour atténuer l'impact du changement climatique. Le changement climatique fait partie des défis majeurs qui se posent à la communauté internationale, avait souligné K. Georgieva.



Reconstruction post-séisme :

La BEI prête un milliard d'euros au Maroc



La Banque européenne d'investissement (BEI) s'est engagée à accorder au Maroc un prêt d'un milliard d'euros sur une période de trois ans pour accompagner les efforts de reconstruction après le violent séisme qui a secoué certaines régions du Royaume en septembre dernier. Ce financement s'inscrit pleinement dans le cadre de l'ambitieux programme de reconstruction et de réhabilitation des zones sinistrées, qui mobilisera un budget estimé à 120 Mrds DH (12 milliards d'euros), sur une période de cinq ans.

L'annonce a été faite par Mourinho Felix, vice-président de la BEI, à l'issue d'une rencontre avec Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du

Budget, en marge des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech, a précisé la même source, ajoutant que cette rencontre a été tenue en présence également de Lionel Rapaille, directeur des opérations de la BEI dans les pays voisins de l'UE, et Adrien de Bassompierre, représentant de la BEI au Maroc. La contribution de la BEI s'appuie sur une vision de résilience et de durabilité. Les fonds seront utilisés pour réparer les dégâts causés par le séisme et mieux reconstruire, en mettant l'accent sur des infrastructures résilientes et durables et en tirant parti des ressources et de l'expertise de la Banque, assure-t-on.

Notation :

Fitch Ratings maintient le Maroc à “BB+”

L'agence américaine de notation Fitch Ratings a confirmé la note de défaut de l'émetteur à long terme du Maroc en devises étrangères (IDR) à BB+ avec une « perspective stable ». Elle estime que les notations « BB+ » du Maroc s'appuient sur plusieurs facteurs, dont un historique de politiques macroéconomiques saines, un soutien officiel solide de ses créanciers, une structure de dette favorable et des réserves de liquidités confortables.

L'agence note toutefois que ces notations sont limitées par la faiblesse des indicateurs de développement et de gouvernance, un déficit budgétaire et une dette publique élevés, ainsi que la vulnérabilité aux

conditions météorologiques défavorables. Comme elle a également estimé que malgré le récent tremblement de terre, l'impact économique sur le Maroc en 2023 devrait être limité, car les zones touchées ne sont pas des centres industriels majeurs. Cependant, cela pourrait perturber la reprise du secteur du tourisme, a-t-elle noté.

La situation budgétaire du Maroc est également évoquée, avec des pressions sur les dépenses qui ralentissent la consolidation. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 5% du PIB en 2023, bien que Fitch prévoie une légère amélioration pour les années à venir. La dette du Maroc, qui est en augmentation, devrait atteindre 74,1% du PIB d'ici 2025, selon

Fitch. Cependant, une structure favorable de la dette, avec une grande partie libellée en dirhams à taux fixe, limite les risques de change et de taux d'intérêt.

En ce qui concerne la croissance économique, le PIB devrait croître de 2,7% en 2023, soutenu par une amélioration de l'agriculture et les efforts de reconstruction. Toutefois, la croissance reste vulnérable aux aléas climatiques et à la situation économique mondiale. Le Maroc fait face à des défis, mais maintient une notation de crédit stable, ce qui est essentiel pour son attractivité et sa capacité à gérer sa dette. La consolidation budgétaire et la reprise économique joueront un rôle crucial dans les années à venir.



Campagne agricole:

On croise les doigts



La campagne agricole 2023-2024 a été entamée avec des précipitations en accroissement de 119% par rapport à la campagne précédente, selon le département de l'agriculture. En effet, le cumul pluviométrique observé, à fin octobre 2023, s'est élevé à 47,7 mm contre 21,8 mm l'année dernière. Le taux de remplissage des barrages demeure toutefois faible, avec un niveau de 24% après 23% au cours de la même période de l'année précédente. Dans ce contexte marqué, notamment, par la rareté de l'eau et la cherté des intrants agricoles, plusieurs mesures et dispositions ont été mises en place afin d'assurer le bon déroulement de cette campagne agricole. Ces mesures et dispositions

portent, notamment, sur l'approvisionnement en facteurs de production (semences et engrais) et le développement des filières agricoles ainsi que sur la gestion de l'eau d'irrigation, l'assurance agricole, le financement et l'accompagnement des agriculteurs. Sur le plan de la production attendue des filières agricoles, la récolte des agrumes avoisinerait les 1,69 million de tonnes, en hausse de 5% par rapport à la campagne précédente. La production prévisionnelle des olives serait de 1,07 million de tonnes, soit un niveau similaire à celui de la campagne précédente. Du côté de la production des dattes, elle atteindrait 115 mille tonnes, en amélioration de 6,5%. S'agissant des exportations du sec-

teur de l'agriculture et agro-alimentaire, elles ont avoisiné les 62,4 milliards de dirhams à fin septembre 2023, en légère baisse (-0,5%), après une hausse significative enregistrée un an auparavant (+23,4%). Cette évolution est attribuable au retrait de la valeur des expéditions de l'industrie alimentaire de 2,2% et à une quasi-stagnation de celles des produits d'agriculture, sylviculture et chasse (+0,2%). Toutefois, au titre du troisième trimestre 2023, les exportations de l'agriculture et agro-alimentaire se sont accrues de 1,7%, recouvrant un raffermissement des expéditions des produits d'agriculture, sylviculture et chasse de 11,8%, et une baisse des expéditions de l'industrie alimentaire de 1,5%.

Finances publiques :

Le déficit budgétaire plonge à fin octobre



L'exécution de la Loi de Finances à fin octobre 2023 fait ressortir un déficit budgétaire de près de 37,3 milliards de dirhams, contre près de 30,4 Mrds DH un an auparavant. Cette évolution du solde budgétaire tient compte de la hausse de l'excédent des comptes spéciaux du Trésor de 33,9% à 22,8 Mrds DH, dont un excédent de 13,9 milliards du Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre.

Les ressources des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte d'un montant de 6,9 milliards de dirhams correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre 6,6 Mrds DH à fin octobre 2022. E

u regard aux éléments précités et à la baisse des opérations en instance de 10,2 Mrds DH, le besoin de financement du Trésor s'est établi à 47,5 Mrds DH contre 31,2 Mrds DH à fin octobre 2022. Ce besoin a été couvert essentiellement par le recours aux financements intérieur et extérieur pour des flux nets respectifs de 16,6 et 30,9 Mrds DH.

Marché du travail :

Le chômage atteint 13,5% au troisième trimestre 2023

Au troisième trimestre 2023, le marché de l'emploi a enregistré une perte de 297.000 postes. Par type d'emploi, le volume de l'emploi rémunéré a baissé de 66.000 postes, en raison de la création de 13.000 emplois en zones urbaines et de la baisse de 79.000 en zones rurales. Quant à l'emploi non rémunéré, il a régressé de 231.000 postes. La contraction de l'emploi non rémunéré est due à la perte de 190.000 emplois en zones rurales et de 41.000 en zones urbaines.

Cette évolution négative a concerné l'ensemble des branches d'activité, excepté le secteur de l'industrie y compris l'artisanat qui a enregistré une création de 14.000 postes (+24.000 postes dans les villes et -10.000 en zones rurales). En effet, l'agriculture, forêt et pêche a perdu 297.000 postes tandis que les services et le BTP ont perdu respectivement 15.000 et 2.000 emplois.

Par ailleurs, le taux de chômage a atteint 13,5% au troisième trimestre 2023, en hausse de 2,1 points par rapport à l'année précédente. Ce taux a augmenté dans les villes de 2 points à 17% et de 1,8 point dans les zones rurales à 7%. Par catégorie, les plus fortes hausses ont été relevées parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (+6,5 points), les hommes (+2,2 points) et les diplômés (+2,1 points).



Secteur manufacturier :

Signaux favorables au T3-2023



La production du secteur manufacturier semble en amélioration au troisième trimestre de l'année, d'après les derniers résultats de l'enquête de conjoncture de Bank Al-Maghrib. Entre les mois d'août et de septembre 2023, l'accroissement de la production aurait été observé dans toutes les branches d'activité, excepté dans celle de l'agro-alimentaire où elle aurait plutôt reculé. Pour ce qui est des ventes, elles auraient progressé dans l'ensemble des branches hormis celles de l'agroalimentaire et de la « chimie et parachimie » où elles se seraient repliées. Concernant le taux d'utilisation des capacités de production (TUC), il aurait atteint 75,7% au T3-2023, soit sa meilleure performance sur les 14 dernières années, enregistrant ainsi une amélioration de 4,4 points en une

année, après une baisse de 0,6 point l'année dernière. Cette progression a concerné l'ensemble des branches d'activité, notamment, la « textile et cuir » (+11,3 points), la « mécanique et métallurgie » (+8 points), l'« électrique et électronique » (+5,7 points), la « chimie et para-chimie » (+3 points) et l'« agroalimentaire » (+1,7 point). Au terme des neuf premiers mois de 2023, le TUC se serait accru de 2,3 points pour atteindre 73,9%, après une baisse de 0,6 point un an auparavant. S'agissant des exportations du secteur manufacturier, en valeur, les industries ont affiché de bonnes performances, au T3-2023, notamment au niveau de l'automobile, de l'électronique et électricité, et de l'industrie pharmaceutique dont les taux de croissance ont été respectivement de +30,6%, +25,9% et

+18,3%. Au terme des neuf premiers mois de 2023, les exportations du secteur de l'automobile se sont raffermissées de 33,1%, celles de l'électronique et électricité de 30,7%, celles du textile et cuir de 7,2% et celles de l'industrie pharmaceutique de 19,9%.

Pour ce qui est des dérivés de phosphates, la valeur de leurs ventes à l'étranger s'est repliée de 40% à fin septembre 2023, après +65% un an auparavant. En revanche, le volume de ces expéditions s'est renforcé au titre de la même période de 3,3%, bénéficiant d'une performance de +12,9% lors du troisième trimestre 2023.

Pour le quatrième trimestre 2023, les industriels s'attendent à un accroissement de la production et des ventes dans toutes les branches d'activité.

Coût de la vie :

Tendance baissière de l'inflation en octobre



Comparé au même mois de l'année précédente, le rythme de progression de l'indice des prix à la consommation (IPC) continue de baisser, d'un mois à l'autre, pour atteindre +4,3% en octobre 2023, après le pic de 10,1% en février.

Cette évolution est attribuable à la hausse de 8,8% de l'indice des produits alimentaires et de 1,3% de l'indice des produits non alimentaires. Pour les produits non alimentaires, la forte hausse a été observée au niveau de la rubrique «restaurants et hôtels», soit +4,9% et la forte baisse a concerné celle des «loisirs et culture», soit -0,6%.

Quant au prix du transport, son rythme de progression a reculé de 8,3% en février à +0,2% en octobre 2023. S'agissant de l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, elle aurait enregistré, au cours du mois d'octobre 2023, une hausse de 4,3% par rapport au mois d'octobre 2022, contre 8,5% en février dernier.

Pêche côtière et artisanale :

La valeur marchande des débarquements en hausse

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale ont progressé, en valeur, de 6,4% au terme des dix premiers mois de 2023, après une augmentation de 5,5% un mois plus tôt et de 10,1% à fin octobre 2022.

Cette amélioration est liée à l'accroissement de la valeur marchande des débarquements des céphalopodes (+11,4%), de poissons blancs (+22,9%), des algues (+323,2%) et des crustacés (+18,7%). Néanmoins, les débarquements de poissons pélagiques ont accusé une baisse de 8,8%. En volume, les débarquements de la pêche côtière et artisanale se sont repliés de 11,4% à fin octobre 2023, après une hausse de 22,3% l'année dernière.

Ce résultat s'explique, essentiellement, par le recul du volume des captures de poissons pélagiques de 19,1% et, dans une moindre mesure, de celui des céphalopodes de 4,8%. Ce repli a été, toutefois, modéré par le raffermissement des captures de poissons blancs (+61,7%), des algues (+371%) et des crustacés (+21,3%).



Secteur du tourisme :

Indicateurs records



Le nombre des arrivées à la destination « Maroc » a atteint, à fin octobre 2023, un record de 12,3 millions de touristes, après avoir enregistré un flux de 8,8 millions un an auparavant. Ainsi, le volume de ces arrivées s'est consolidé, en glissement annuel, de 39% au terme des dix premiers mois de 2023. Comparé à son niveau d'avant crise (fin octobre 2019), il s'est raffermi de plus de 10%, après une baisse de 20,7% à fin octobre 2022 et ce, en dépit des défis liés au séisme d'Al Haouz survenu en sep-

tembre dernier.

Concernant les nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés, elles se sont renforcées de 46%, en une année, à fin septembre 2023, suite à la hausse de celles des non-résidents (+75%) et de celles des résidents (+11%). Cette performance a concerné les principales destinations du Maroc, notamment, Marrakech (+68%), Agadir (+35%), Casablanca (+40%), Tanger (+26%), Fès (+46%) et Rabat (+35%).

Avec cette évolution, le taux de ré-

cupération du volume des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés a atteint 101% de son niveau pré-crise à fin septembre 2023 au lieu de 69,3% un an plus tôt. Concernant les recettes touristiques, elles ont clôturé les neuf premiers mois de 2023 sur un niveau record de près de 80,1 Mrds DH, en accroissement de 24,8% en variation annuelle. Par rapport à leur niveau antérieur à la crise, ces recettes se sont raffermies de 33,1%, après +6,6% l'an dernier

Assemblées annuelles BM/FMI :

L'ambition africaine bridée à Marrakech

Le bilan des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui se sont tenues du 9 au 15 octobre à Marrakech est plutôt maigre pour l'Afrique. Cet événement qui a réuni les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales de 190 pays, était censé donner la possibilité de faire entendre la voix du Continent, comme des pays du Sud global qui continuent de subir une situation économique difficile.

Beaucoup de conversations au sujet de l'Afrique mais au total peu d'avancées concrètes, tel pourrait être le bilan lapidaire des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) de Marrakech. Des réunions hautement symboliques puisqu'elles étaient les premières à être organisées sur le continent depuis 50 ans, alors que les deux institutions font face à un nombre croissant de critiques selon lesquelles les pays les plus pauvres y sont sous-représentés. Autant dire qu'il était nécessaire pour les organisateurs de rappeler que l'Afrique était bien au centre des préoccupations. Les deux institutions ont récemment annoncé leur intention d'accorder au Continent des sièges supplémentaires au sein de leurs conseils d'administration. Dès ses premières prises de parole, Kristalina Georgieva, directrice générale du

Fonds, a répété l'importance qu'elle donnait à l'Afrique dans le développement de l'économie mondiale à l'avenir: "un XXI^e siècle prospère nécessite une Afrique prospère", a-t-elle martelé.

Si nous ne réussissons pas à construire des ponts entre le capital, concentré principalement dans le Nord, et les jeunes gens qui sont concentrés principalement dans le Sud-est et tout particulièrement en Afrique, nous n'y arriverons pas", a signifié K. Georgieva. Début octobre, la BM alertait sur le risque d'une "décennie perdue" pour le continent, alors que la croissance du PIB par habitant devrait être quasiment stable entre 2015 et 2025. Souvent prêteurs en dernier ressort, FMI et Banque mondiale utilisent des milliards de dollars en prêts et en aide pour soutenir les économies en difficulté et encourager les pays déficitaires à mettre en œuvre des



réformes qui, selon eux, favorisent la stabilité et la croissance. Mais les critiques - y compris des responsables de toute l'Afrique - ont déclaré que les politiques qui refusent aux économies l'accès au crédit et aux prêts en l'absence de budgets équilibrés obligent souvent les gouvernements à faire des choix impossibles, notamment une réforme fiscale ou une réduction des subventions à l'alimentation ou à l'énergie. L'Afrique est également parmi les endroits les plus vulnérables aux effets du changement climatique, les critiques appelant les institutions de Bretton Woods à prendre davantage en compte la résilience climatique dans leurs prises de décision.



Le lest de la dette

Dès lors, il importait aux institutions internationales d'apporter des garanties au Continent, de lui montrer qu'elles sont à l'écoute et n'oublient pas leurs préoccupations. L'une de celles exprimées en amont des réunions étaient de voir le financement climatique prendre le dessus sur la lutte contre la pauvreté, question qui reste essentielle sur un continent qui concentre encore une part prépondérante de la population la plus pauvre dans le monde et est régulièrement confronté aux crises humanitaires. Une situation qui a poussé durant la semaine les pays en développement,

regroupés au sein du G24 à demander une "annulation de la dette des pays les plus vulnérables et les plus pauvres dont la majeure partie de la dette est due aux banques multilatérales de développement et au FMI", par la voix de son président, Adama Coulibaly, ministre de l'Économie ivoirien. A défaut de répondre à cette demande, les institutions cherchaient à montrer qu'elles tenaient compte des pays africains. Les membres du FMI ont ainsi annoncé créer un 25e siège au conseil d'administration, et en faire le 3e pour l'Afrique sub-saharienne, une mesure qui deviendra effective dans un an, rejoignant la BM qui en a fait de même dès 2014. Mais les actions

concrètes manquent encore, et en particulier sur la question de l'endettement, alors que plus d'une vingtaine de pays sont confrontés ou tout près de basculer dans une crise de la dette. Dans certains pays de la région, le service de la dette représente plus de 40% du budget de l'État, un niveau intenable alors que les défis les plus élémentaires, comme assurer un accès à l'eau potable et l'énergie, nécessitent d'importants investissements. Or les négociations de restructuration sont souvent compliquées, du fait d'intérêts divergents entre créanciers, en particulier la Chine et les membres du Club de Paris, qui regroupe surtout les pays occidentaux.

Le Maroc donne de la voix :

Un plaidoyer pour l'Afrique

La séance plénière a été marquée par le message royal adressé aux participants aux Assemblées annuelles BM/FMI de Marrakech, et dont lecture a été donnée par Omar Kabbaj, Conseiller du souverain. Ainsi, le Souverain a indiqué que les évolutions économiques, sociales et politiques de ces dernières années appellent à une réforme des institutions et des règles régissant le multilatéralisme, ajoutant qu'« aujourd'hui, la fragmentation géoéconomique et la montée du souverainisme, animées en partie par la volonté de rééquilibrage des rapports de force économiques et politiques au niveau mondial, compromettent les avancées notables que le multilatéralisme avait permis de réaliser au cours des dernières décennies ». Le Roi a, toutefois, indiqué que les principes de base du multilatéralisme doivent être consolidés et l'esprit qui l'anime ravivés, tout en ajoutant qu'ils demeurent en effet indispensables « pour préserver la stabilité et la paix mondiales et favoriser les synergies afin que soient relevés les défis communs auxquels font face notre planète et nos peuples ». « Mais, comme nous le savons tous, face à des défis mondiaux, il faut des solutions mondiales et celles-ci ne peuvent être conçues que dans le cadre de l'unité et du respect mutuel », a-t-il poursuivi, notant que pour y parvenir, il convient d'intégrer et de valoriser la diversité comme source de richesse et non de conflit, en tenant compte des spécificités intrinsèques à chaque pays et à chaque région. De même, il importe de revoir et d'améliorer l'architecture financière mondiale pour qu'elle soit plus équitable et plus inclusive, a insisté le Roi, estimant que ces Assemblées Annuelles constituent, à cet égard, le forum idoine pour un dialogue et un débat constructif autour de cette refonte. Par ailleurs, le Souverain a souligné



que la mondialisation, à l'œuvre depuis les années 80, entraînant une réduction des coûts de production et favorisant la promotion du commerce mondial, a contribué en partie à une modération de l'inflation. Ce phénomène érode aujourd'hui le pouvoir d'achat des ménages à travers le monde, malgré des politiques monétaires agressives, largement synchronisées, mais non sans conséquences sur l'activité économique, a fait savoir le Roi, soutenant que la mondialisation a assurément permis à de larges franges de la population mondiale d'échapper à la pauvreté mais a eu des effets collatéraux qui se sont traduits notamment par un creusement des inégalités. A ce titre, le Souverain a assuré qu'« en tant que pays africain, le Maroc souhaite vivement que le Continent, dont la voix est désormais audible au sein du Groupe des 20 à travers l'Union Africaine, puisse trouver la place qui lui revient dans les autres instances internationales et ainsi mettre en œuvre ses agendas économiques et sociaux ». Les pays du Continent sont parmi ceux qui sont le plus touchés par

le changement climatique, alors que leurs contributions aux activités à l'origine du réchauffement de la planète sont parmi les plus faibles, ajoute l'adresse royale, appelant, à ce titre, au réajustement des règles et des cadres régissant le traitement de la problématique de l'endettement afin que soient prises en compte les contraintes que rencontrent les pays à faible revenu les plus endettés pour faire face aux changements climatiques.

« L'Afrique, qui abritera en 2050 le quart de la population mondiale, se doit de bénéficier aujourd'hui des conditions qui lui permettront de renforcer ses marges de manœuvre, de mettre à profit son potentiel pour mieux répondre aux besoins de sa population, dans un monde de plus en plus incertain et marqué par des changements profonds de paradigmes ». Le Souverain a, par ailleurs, rappelé que le Maroc avait fait de la coopération Sud-Sud son axe d'ouverture prioritaire, soulignant procéder en cela selon « une démarche de co-développement avec les pays frères et amis du Continent ».

BM/FMI :

La dette doit être au service du développement



La dette doit être exploitée de manière à stimuler le développement des pays et ne pas constituer un handicap à la croissance selon la présidence du FMI et de la BM. Le fardeau d'endettement limite la capacité des pays émergents et des économies à faible revenu à investir dans les secteurs clés, tel l'éducation, la santé et les infrastructures, a fait savoir, Ajay Banga, président de la Banque Mondiale (BM), qui intervenait à un séminaire sur la "Priorité de réformes pour faire face à la dette", organisé à l'occasion des Assemblées annuelles de la BM et du FMI. A cet effet, il a indiqué que les vulnérabilités de la dette dans les pays à revenu faible et les pays à revenu moyen doivent être traitées de

manière systématique et globale, notant que cela devrait se faire dans le cadre d'une réforme globale des institutions financières internationales de manière à adapter leurs prestations selon le niveau de développement de chaque pays.

A. Banga a, en outre, souligné l'importance d'explorer de nouvelles options pour renforcer la résilience des pays aux risques d'endettement, à travers des réformes visant à améliorer les politiques des dépenses, à optimiser la mobilisation des recettes intérieures et à renforcer la gestion de la dette. Pour sa part, Kristalina Georgieva, D.G du FMI, a appelé à orienter les investissements vers les secteurs générateurs de valeur ajoutée et de marges financières impor-

tantes, en vue de permettre aux pays de gérer efficacement leurs finances publiques et éviter d'entrer dans un cercle vicieux d'endettement. Elle a également mis en avant l'importance du financement concessionnel et de l'assistance technique dans la gestion de la dette pour les pays surendettés, mais aussi une amélioration des processus de restructuration qui permettent d'alléger le fardeau de la dette en temps voulu et de manière prévisible. De même, K. Georgieva a indiqué que les cadres de gestion et de résolution de la dette publique doivent être renforcés, en améliorant la gestion de la dette extérieure et intérieure, et en rendant les processus de restructuration de la dette plus efficaces et plus rapides.

Marrakech Economic Festival :

Stabilité économique et politiques monétaires en question

Les défis inhérents à la stabilité financière, aux politiques monétaires et à la dynamique de l'inflation, ont été au centre de débats du "Marrakech Economic Festival" tenu en marge des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI). Les participants à cet événement de quatre jours, organisé par Policy Center for the New South et le Comité pour réinventer Bretton Woods (RBWC), ont abordé moult thématiques portant sur les défis auxquels fait face le monde à l'heure actuelle notamment, le ralentissement économique, la nécessité d'adopter des réformes liées au système monétaire international, et le rôle des banques centrales et des régulateurs financiers dans la promotion efficace d'un système financier mondial stable et résilient. Ce conclave qui a réuni une constellation d'experts, de gouverneurs de banques centrales et d'universitaires, se voulait également une plateforme pour engager des discussions autour des défis de l'économie mondiale ainsi que des vulnérabilités et risques qui menacent le système financier mondial dans un monde beaucoup plus fragmenté.

Intervenant à cette occasion, Marc Uzan, directeur-exécutif du Comité pour réinventer Bretton Woods (RBWC), a indiqué que cet événement vise la mobilisation de plusieurs acteurs représentant les banques centrales, les ministères de finances et le secteur privé pour apporter des points de vue aussi riches que diversifiés et accompagner les discussions en marge des Assemblées annuelles de la BM et du FMI. Il s'agit également de donner des perspectives sur les pays du Sud et ce dans un contexte qui est "malheureusement confronté à des mutations liées au changement de plusieurs paradigmes macroéconomiques", a-t-il enchaîné. Le monde, estime-t-il, est en train de passer à un nouveau modèle macroéconomique marqué par des taux d'intérêt élevés et d'une forte inflation aussi bien pour les pays émergents que pour les pays développés, ce qui engendre des enjeux majeurs pour l'économie mondiale et sa gouvernance globale. Quant à Michelle Bowman, une des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), elle a relevé que la situation macroéconomique récente a mis les banques centrales devant des défis à la fois en matière de politique monétaire ainsi



que de stabilité financière. Dans de nombreuses économies, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, associées à une forte demande, alors que les économies sortaient des restrictions liées à la pandémie, ont agi comme des catalyseurs poussant l'inflation à des niveaux très élevés, commente M. Bowman. Face à ce constat, de nombreuses banques centrales ont resserré leurs politiques monétaires dans le but de mieux équilibrer l'offre et la demande et de ramener l'inflation à leurs objectifs, a-t-elle expliqué. M. Bowman a également passé en revue plusieurs préoccupations qui concernent le secteur bancaire et les institutions financières non bancaires, la baisse



potentielle de la valeur des propriétés immobilières commerciales et la dégradation qui en résulterait en termes de prêts sur certains marchés. “Une politique monétaire efficace et une économie saine, demeurent tributaires d’un système financier stable et résilient”, a-t-elle estimé.

Pour sa part, Roberto Cardarelli, Chef de mission du FMI au Maroc, a souligné l’importance du capital humain en matière de développement économique et de la création de valeur. Il a, par ailleurs, considéré que les Accords de libre-échange (ALE) jouent un rôle de premier plan dans la relance économique des pays, évoquant à titre d’exemple les ALE liant le

Maroc à plus d’une cinquantaine de pays. R. Cardarelli a également souligné le rôle que joue la diaspora dans le développement socio-économique des pays d’origine, à la faveur de l’expertise et de l’expérience qu’elle pourrait apporter à la promotion de la mère-patrie.

Même son de cloche chez l’analyste Abdelaaziz Ait Ali du Policy Center for the New South, qui a mis l’accent sur la forte contribution de la diaspora marocaine dans le développement de l’économie nationale, rappelant que le Nouveau Modèle de Développement (NMD) a accordé une attention toute particulière à cette frange de la société. Il a égale-

ment noté que le Maroc, fort de ses potentialités humaines et structurelles, dispose d’une stratégie claire en termes notamment de capacité et d’attraction des investissements étrangers.

Le Policy Center for the New South, rappelle-t-on, est un groupe de réflexion marocain ayant pour objectifs de contribuer à l’amélioration des politiques publiques économiques et sociales en particulier en Afrique et dans les pays du Sud en général. Le think-tank contribue également au dialogue intergénérationnel et à l’émergence des dirigeants de demain.

Multilatéralisme au bénéfice de tous :

Les principes de Marrakech

A l'occasion des Assemblées annuelles 2023 de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), le Maroc et les deux bailleurs de fonds ont rendu public une Déclaration de quatre principes pour une action collaborative mondiale renforcée face aux difficultés pour consolider la résilience et créer plus d'opportunités pour un avenir meilleur.

Dans ce document dit "Les principes de Marrakech pour la coopération mondiale", Ajay Banga, président de la BM, Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des finances, et Abdellatif Jouahri, gouverneur de Bank Al-Maghrib, dessinent "un cadre général visant à tirer parti du multilatéralisme au bénéfice de tous". Il s'agit en premier lieu de "redynamiser la croissance inclusive et durable", en promouvant des réformes structurelles favorables à la croissance, en diversifiant les sources de financement et en luttant contre les fragilités. En deuxième lieu, il est question de "renforcer la résilience", en développant les capacités institutionnelles, en maintenant la stabilité extérieure, en renforçant les cadres de gestion et de résolution de la dette publique, en améliorant la préparation aux crises mondiales et leur atténuation et en dissociant la croissance et les risques climatiques. Il est aussi question de "soutenir les réformes porteuses de transformation", à travers l'accélération de la transition verte,

l'accompagnement des transformations technologiques, l'amélioration des systèmes de santé et leur degré de préparation, la promotion d'un enseignement équitable de qualité et la contribution à l'égalité entre les sexes. Enfin, le quatrième principe vise à "renforcer et moderniser la coopération mondiale", il passe par le renforcement du système monétaire international, du système commercial

multilatéral et de la collaboration entre la BM, le FMI et les pays partenaires.

"À l'heure où la communauté internationale se réunit à Marrakech, nous devons rester solidaires et unis afin de protéger notre prospérité future et mettre fin à l'extrême pauvreté", soulignent les quatre signataires. Ils relèvent que les perspectives de croissance mondiale à moyen terme sont à leur niveau le



plus bas depuis des décennies. Les effets néfastes des crises successives sont de plus en plus visibles, au moment même où de nombreux pays luttent contre une inflation élevée, un fort endettement et d'importants déficits de financement pour fournir des services de base, soutenir les infrastructures et l'action climatique, et réduire la pauvreté, les inégalités et les fragilités qui s'accroissent, ajoutent-ils. Le Maroc et les institutions de Bretton Woods constatent que "le monde est aujourd'hui plus exposé aux chocs et les menaces grandissantes qui pèsent sur la croissance,

le développement, l'emploi et le niveau de vie risquent d'aggraver les inégalités, tant entre les pays qu'au niveau national". Et d'ajouter que "les pays émergents et les pays en développement ont particulièrement été touchés. L'écart de revenus avec les pays avancés s'est encore creusé et le monde n'est pas en voie d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030". "Notre conception des principaux risques et forces perturbatrices auxquels est confrontée l'économie mondiale a évolué : la menace existentielle que représente le changement climatique, les disparités croissantes en

matière de revenus et d'opportunités et les tensions géopolitiques s'accroissent", notent les quatre parties signataires. "Par leur rapidité, la transition numérique et les transformations technologiques créent de nouveaux défis, mais engendrent aussi des opportunités", estiment-ils, soulignant qu'"aucun pays ne doit être laissé de côté". "Marrakech 2023 est un appel à une action collaborative mondiale renforcée face aux difficultés que nous rencontrons tous, afin de renforcer la résilience et créer plus d'opportunités pour un avenir meilleur", affirment-ils, enfin.



“Déclaration de Marrakech” :

Équité du financement au service de l'émergence africaine

La Réunion ministérielle de Haut Niveau sur l'accélération du financement de l'émergence africaine, tenue jeudi en marge des Assemblées annuelles BM-FMI, a été sanctionnée par l'adoption de la "Déclaration de Marrakech", qui appelle à une "architecture financière mondiale plus équitable et plus propice au développement de l'Afrique".

Dans cette Déclaration, les 48 pays participants à cette Réunion de Haut Niveau, organisée à l'initiative du Maroc, ont appelé à la réalisation des priorités de croissance du Continent, qui respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale des États africains et contribue à l'épanouissement de ses populations. Ils ont également plaidé pour le renforcement de l'effort de coopération, aussi bien dans un cadre bilatéral que multilatéral, pour appuyer les pays africains dans la résorption du déficit en infrastructures, à travers notamment l'augmentation du financement, la fourniture et le transfert de l'expertise technique et le renforcement des capacités.

Les pays africains, qui s'adressaient aux bailleurs de fonds, partenaires et pays amis, ont aussi préconisé l'appui de l'émergence d'un secteur privé dynamique et créateur de richesse, à même d'accompagner le développement de projets d'infrastructure structurants et pour combler le déficit de financement des infrastructures.

Lors de cette Réunion, ils ont invité la ministre de l'Économie et des finances du Maroc à œuvrer pour le suivi de la mise en œuvre de cette Déclaration et à la création d'une Task-Force interafricaine qui sera mise à la disposition des pays du Continent pour la mise en commun des bonnes pratiques et des expériences dans les métiers du développement et du financement des infrastructures en Afrique, l'accompagnement dans le développement de projets d'infrastructure structurants et bancables et l'appui au portage de projets d'infrastructure africains lors des roadshows pour les levées de fonds auprès des investisseurs potentiels. Ils se sont également prononcés pour un appui à la mise en place et à l'opérationnalisation de la Task-Force interafricaine dans le cadre d'un dialogue ouvert visant la promotion des activités de développement des infrastructures en Afrique.

Ils ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à œuvrer pour une co-émergence durable africaine dans laquelle l'investissement dans les infrastructures jouerait un rôle de locomotive de développement et ce, dans le cadre d'initiatives conjointes continentales et régionales; à tirer parti des initiatives internationales en matière d'infrastructures au profit de l'émergence du continent africain et à intensifier leurs efforts communs pour renforcer le climat des affaires à travers l'amélioration des condi-



tions structurelles de l'investissement, la mobilisation de financements pour stimuler la relance économique et la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

Les pays participants ont, en outre, réitéré leur engagement à encourager la mise en place d'un modèle de gouvernance climatique distinct grâce à l'esprit partenarial et d'appropriation africaine et œuvrer à la mobilisation de diverses sources de financement, particulièrement privées, afin de relever plus efficacement le défi lié aux infrastructures en Afrique et réduire la pression sur leurs ressources publiques. Ils ont,



d'autre part, souligné qu'en dépit des efforts menés, ils restent confrontés à des défis de taille, en matière d'infrastructures qui jouent un rôle crucial pour le développement de leurs industries, de leurs chaînes de valeur, la création d'emplois, l'amélioration du niveau de vie de leurs populations et la contribution à l'atteinte des objectifs des Agendas 2030 et 2063.

La Déclaration de Marrakech a affirmé que la question du financement demeure dès lors un enjeu crucial à adresser pour le développement de programmes d'infrastructures ambitieux, à même de combler le déficit en infrastructure

dont souffrent les pays africains et que cet effort de financement ne peut être assuré uniquement par des ressources publiques. L'absence d'une solidarité internationale agissante et pérenne ralentit considérablement l'élan de l'action climatique en Afrique, pénalisant le continent qui n'a reçu, jusqu'à 2020, que 12% des flux annuels de financement climatique dont il a besoin, précise-t-on dans la Déclaration de Marrakech.

Les participants à cette Réunion ministérielle de Haut Niveau ont estimé que les progrès réalisés par le continent à différents niveaux, notamment sur le plan des infrastruc-

tures, se sont traduits par la concrétisation de projets d'envergure, et témoignent de la volonté de leurs pays à résorber le déficit que connaît l'Afrique sur ce plan et à réaliser un développement durable et une croissance solide. Ils ont indiqué, enfin, que "la consolidation des relations économiques intracontinentales, en alignement avec les objectifs et engagements de nos pays à développer la coopération Sud-Sud, constitue une condition clé pour le développement futur de notre continent et nécessite la mise en place d'infrastructures de qualité en vue d'accompagner ces ambitions".

Un livre du FMI sur le cas Maroc :

Des leçons à tirer



L'ouvrage "Le Maroc en quête d'une croissance plus forte et plus inclusive" (Morocco's Quest for Stronger and Inclusive Growth), publié sous la direction de Roberto Cardarelli et Taline Koranchelian, du Fonds monétaire international (FMI), offre une large vue d'ensemble sur les progrès de l'économie marocaine durant les dernières décennies. Cet ouvrage jette aussi la lumière sur le programme de modernisation économique à venir dans le Royaume.

En effet, le Maroc a réalisé au cours des trois dernières décennies des progrès remarquables en matière de stabilité et de développement économiques, souligne-t-on dans ce livre. Cette période a été caractérisée par une stabilité économique appréciable et une progression

régulière des niveaux de vie, deux avancées obtenues grâce à une approche prudente de la politique budgétaire, à un programme efficace d'investissements publics qui ont amélioré l'infrastructure du pays et à une série de réformes. Ces réformes ont modernisé les cadres de la politique monétaire et de la surveillance financière, ouvert le pays au commerce international et attiré les investisseurs étrangers, et renforcé progressivement la gouvernance des administrations publiques, précise-t-on.

Ce n'est donc pas une coïncidence si, du fait de ces progrès et de l'efficacité reconnue de ses institutions économiques, le Maroc s'est vu accorder en 2023 une ligne de crédit modulable du FMI, qui est une ligne de crédit de précaution réservée aux pays dotés de politiques et de cadres ins-

titutionnels très solides. Selon la publication, l'histoire du Maroc est riche d'enseignements pour de nombreux pays en développement qui s'efforcent encore de construire les bases de leur stabilité macroéconomique, sans oublier que la série de réformes que le Royaume a commencé à mettre en œuvre peut aussi inspirer tous les pays qui souhaitent raffermir leur croissance et la rendre plus inclusive. Le livre est scindé en quatre parties, dont la première s'intitule "Maroc : réformes passées et programme de transformation", tandis que la deuxième a pour titre "Renforcer la résilience macroéconomique". Les troisième et quatrième parties s'intitulent respectivement "Pour une économie plus productive et diversifiée" et "Promouvoir l'inclusion".

Financement :

SIFC et SID épaulent le Maroc

Le Maroc a signé un mémorandum d'entente avec la Société islamique internationale de financement du commerce (SIFC) et la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), affiliées au Groupe de la Banque islamique de développement, visant à se doter d'un cadre général pour améliorer l'interopérabilité et renforcer le potentiel de développement économique et social.

Cet accord a été signé par Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des finances, et Hani Salem Sonbol, PDG de la SIFC et PDG par intérim de la SID, lors d'une réunion tenue en marge des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Le mémorandum vise à renforcer la coopération entre toutes les parties dans plusieurs domaines, en mettant l'accent sur l'importance du secteur énergétique en tant que moteur du développement économique et social du Royaume.

Les deux institutions financières islamiques entendent soutenir le secteur de l'énergie à travers le financement d'entreprises publiques et privées, ainsi que le renforcement du financement des petites et moyennes entreprises et le transfert de l'expertise agricole marocaine vers les pays de l'Organisation de la coopération islamique.

Aux termes de l'accord, les deux institutions entendent aussi focaliser leur appui à des projets de partenariat public-privé au Maroc, en plus de fournir des financements à divers secteurs, tels que l'industrie manu-

facturière, les services, les mines et les infrastructures.

Cette réunion a été marquée par le lancement du "Plan d'Action Pays" de la Société islamique internationale de financement du commerce et de la Société islamique pour le développement du secteur privé pour la période 2024-2026. Dans le cadre de ce programme, la SIFC prévoit d'approuver de nouveaux financements pouvant atteindre 100 millions de dollars américains pour soutenir les importations de biens stratégiques et renforcer les efforts des entreprises marocaines concernées par le secteur de l'exportation. Ce programme vise également à renforcer la coopération avec les partenaires

stratégiques du Royaume, et à encourager les institutions marocaines à participer aux projets de la SIFC visant à valoriser les exportations nationales dans des secteurs clés, tels que l'énergie, l'agriculture et l'équipement.

Quant au "Plan d'Action Pays" de la SID, il prévoit l'approbation de nouveaux financements et investissements d'une valeur de 100 millions de dollars américains au profit des entreprises marocaines afin de mettre en œuvre des projets locaux et transfrontaliers. La SID cherche également à renforcer l'inclusion financière, le financement des petites et moyennes entreprises et le financement participatif au Maroc.



Guerre de Gaza et shadow ban :

Révolution et réseaux sociaux...

Une vraie bataille, plus pernicieuse mais néanmoins chaude, a accompagné l'opération de résistance menée par le Hamas dans la Bande de Gaza. C'est la bataille de l'image. Le constat que l'on peut établir de prime abord est que les médias traditionnels ont été surclassés, et de loin, par les réseaux sociaux. C'est dans ce dernier « chaudron » que l'opinion publique mondiale s'est faite une raison de protester contre les soutiens traditionnels de l'entité sioniste. « Tik-Tok » vient de donner le change à l'heure où les réseaux relevant des GAFAM n'ont pu se départir, qu'en partie seulement, de leur appui à Tel-Aviv. En servant de relais à sa propagande.

Par Lamia Mahdoud



Faire la guerre, c'est faire de la politique autrement. Jamais cette lapalissade n'a été judiciaire que par les temps qui courent. En particulier dans la bande de Gaza où les civils palestiniens, vivant parmi les résistants du Hamas, mais pas que, ont vécu sous un déluge de feu continu de l'armée israélienne. C'est bien entendu CNN, dont les Arabes se souviendront toujours pour avoir scénarisé la stratégie du « choc et de l'effroi » déployée par le Pentagone lors de l'invasion de l'Irak, qui a lancé les hostilités en créditant le récit de l'armée israélienne sur une tuerie fomentée par les Brigades Al-Qassam aux premières heures de l'Opération Déluge d'Al-Aqsa. Une présentatrice de la chaîne US a ému le monde en parlant de « bébés » égorgés et désarticulés par les Palestiniens, vite as-

similés par les responsables israéliens à des « sauvages ». Un récit des plus trompeurs puisque le chef de la Maison Blanche qui a pris fait et cause pour Israël a été dans l'obligation de démentir les allégations de la journaliste de CNN, laquelle a entretemps fait son mea culpa. Mais ce n'est certainement pas en virant sa cuti que la correspondante de la télé US a réussi à redonner envie aux médias classiques de se départir des « informations » qui leur sont servies par la propagande israélienne et leurs relais. Il faut dire que l'AIPAC, un des puissants lobbies sionistes dans le pays de l'Oncle Sam, a réussi là où des milliards de pétrodollars ont été dépensés pour faire reluire le blouson de tel ou tel cheikh en rupture de ban. La différence est grande entre un « projet de colonisation sioniste » à défendre par tous les moyens imaginables et des campagnes de public relations...

David contre Goliath

Toujours est-il que la thèse des méchants loups palestiniens qui ont osé investir la paisible bergerie israélienne s'est vite effondrée face au rouleau compresseur de l'armée israélienne déployé sur Gaza, territoire devant être rétrocédé à ses ayant droit historiques à l'issue de la guerre des six jours de 1967, conformément aux résolutions de l'ONU. Une horreur à ciel ouvert. Au cours des premiers jours des bombardements indiscriminés, les experts militaires évaluèrent déjà ce déluge à l'équivalent d'une bombe nucléaire identique à celles qui avaient ravagé, en 1945, Hiroshima et Nagasaki. La puissance de feu, mortifère à souhait, que l'entité sioniste a débridé, avec l'appui de son allié amé-

ricain, suivi en cela par des puissances européennes, allait interpellé. Les images qui tournaient en boucle depuis Gaza, Al-Mayadeen et Al-Jazeera en tête, renvoyaient les images de destruction et de désolation telle qu'on n'a vu qu'au bout de plusieurs mois de guerre entre la Russie et l'Ukraine. Là aussi, le nombre des victimes civiles recensées depuis Gaza, et certifiées par des organismes indépendants, allait dépasser celui déjà comptabilisé en presque deux années de guerre en mer Noire. De quoi faire rager ! Dans les médias grand publics, assimilés à l'univers mainstream, la couverture du conflit israélo-palestinien allait soulever nombre de questions. Surtout lorsque les invités sont sommé, d'entrée de jeu, de « dénoncer » le terrorisme du Hamas. Car l'entité sioniste a une fois voulu frapper un grand coup. En ajoutant aux « bébés égorgés » les images d'une autre tuerie ayant ciblé le 7 octobre, date de l'offensive du Hamas, une rave party. Israël a tenté de vendre son « Bataclan » à l'opinion occidentale en diabolisant davantage le Hamas. Parmi le gouvernement israélien, le plus fasciste de l'histoire du « foyer juif », assimiler la résistance islamiste palestinienne à Daech a vite fait son chemin. Sauf que la supercherie n'aura pas tenu longtemps. Un journal israélien, en se basant sur les enquêtes menées par la police de l'occupation, a révélé le pot aux roses. Les partisans de la fête qui se déroulait dans l'enveloppe de Gaza ont été canardés par les hélicoptères de l'armée israélienne. Les examens balistiques l'ont prouvé ! Dans ces deux « histoires », le Hamas avait très tôt fait de réagir en dénonçant des « fake news ». Mais qui pour le croire et défendre



ses thèses ? Mais le « clou » de ce vaste charivari monté en pièce par la propagande israélienne a été le bombardement de l'hôpital Al-Shifa, le plus vieux à Gaza. Sans ciller, les officiels israéliens se sont relayés pour accrédi-ter la thèse d'une maskirovka des combattants palestiniens. Et c'est le Jihad islamique, allié du Hamas, qui a été tenu pour responsable de la tuerie de ce centre sanitaire (200 morts !). Un de ses missiles, assurait-on, avait été sciemment dirigé contre l'hôpital pour « criminaliser » Israël. Mais c'est oublier que le vecteur le plus puissant jamais lancé depuis Gaza n'a jamais fait autant de dégâts.

D'elle-même, la thèse israélienne s'est effondrée. Pour renvoyer au monde l'image d'une « puissante armée » dépassée par les événements et incapable de faire mieux que de tuer des civils, attaquer des hôpitaux, cibler des ambulances, détruire des lieux de culte (mosquées et églises n'ont pas été épargnées), et raser des écoles de... l'UNRWA !

Hideuse est l'image que l'opinion occidentale a fini par se forger de l'Etat d'Israël, centre de la démocratie dans un désert de dictatures et de théocraties. Les images des chaînes de télé arabes qui couvraient sans fard la réalité du drame qui se dé-

roulait à Gaza étaient découpées en messages succincts cadrant avec le format que permet Tic-Tok. Et c'est à l'aune de cette histoire horrible qui se déroulait en Palestine que les opinions occidentales se sont mobilisées pour exiger le cessez-le-feu, dénoncer l'alignement de leurs gouvernements sur le seul « rogue state » dans la région. A Londres, à Washington, à New-York, à Paris, à Madrid, à Genève... Les marées humaines qui coulaient à grands flots le long des artères exigeaient le retour à la paix. Dans l'épreuve de force qui met David contre Goliath, le parti pris est vite affiché. Comme le prouvent les drapeaux palesti-



niens brandis jusqu'aux terrains de football. Ou encore le port du Keffieh, emblème de la cause palestinienne que le défunt Yasser Arafat, leader de l'OLP, avait immortalisé.

Le poids des influenceurs

Dans cette bataille d'image, l'entité sioniste s'est engagée corps et âme. En ciblant les influenceurs les plus en vue. Un budget colossal a été mis en place pour l'achat du silence. Ce qui rappelle, à n'en point douter, le ciblage des journalistes par les drones et tireurs d'élite israéliens : plus d'une cinquantaine ont été identifiés et éliminés. Le témoi-

gnage d'un blogueur américain est symptomatique de ce qui se fait en douce : 5.000 dollars nets sont ainsi promis aux influenceurs qui voudraient bien faire le panégyrique d'Israël. Certes, des âmes pures ont rejeté l'offre alléchante. Mais il faut croire que l'élan corrupteur des propagandistes israéliens, par trop généreux, a pris de l'ampleur au point que les gestionnaires des fonds ont vite fait de racler le fond de la jarre. Pour exiger plus de subsides.

En dépit du faux et de l'usage de faux dans lequel l'entité sioniste passe pour être un maestro, ce sont bel et bien les réseaux sociaux qui ont porté haut et fort la voix des Gazaouis meurtris par la machine de guerre israélienne. Les messages authentiques véhiculés par les Palestiniens ont fait mouche et leur impact n'a été que plus fort. Ce qui complique la tâche à tous les bout-en-feu du monde occidental qui, au chevet de Tel-Aviv, tentent d'effacer littéralement le « Hamas » et, chemin faisant, de gommer l'histoire millénaire d'un peuple dépossédé de sa terre. Si la ruse américaine a trompé dans le cas de l'Irak, la fiole brandie par Colin Powell au sein du Conseil de sécurité ayant fait son effet, et si le soutien apporté à l'Ukraine pour contrer le grand méchant ours russe a fait son chemin, la guerre ouverte à Gaza a réveillé les consciences.

Aussi bien sur l'échiquier arabe que dans le reste du monde. Mais il faut dire que ce réveil des masses, qui a fini par déteindre aussi sur les responsables de nombre d'administrations (au département d'Etat US, mais aussi parmi les ambassadeurs français, la fronde est là !), n'arrive toujours pas à dépoussiérer les médias mainstream qui défendent quoi qu'il en coûte l'entité

sioniste. A la BBC, par exemple, des représentants de ce média britannique de renom ont engagé le débat sur la couverture déséquilibrée, au détriment de la cause palestinienne s'entend, des événements de Gaza. Mais tel ne semble pas être le cas en France, pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. En effet, les médias publics érigent la barrière de l'antisémitisme, épithète conjuguée dans tous les temps, pour endiguer tout soutien à la juste cause de la Palestine. Que de mises en garde ont été distribuées par l'Arcom aux médias qui ont franchi la ligne et que de journalistes ont été rabroués pour avoir fait leur métier. Mais c'est aux Etats-Unis que la colère des masses vis-à-vis des médias mainstream a éclaté au grand jour. Des manifestants n'hésitant pas à investir les halls des grands médias pour dénoncer leur honteux parti-pris. Là aussi, le combat contre l'antisémitisme a été dévoyé pour mieux protéger Israël dans ses dérives criminelles. Et le grand dam est que les GAFAM s'érigent en protecteurs de la bien-pensance occidentale qui s'émeut plus du sort d'Israël que de celui des Palestiniens dépossédés de leur terre. La sentence réservée aux youtubeurs, par exemple, est le « shadow ban ». Une censure pernicieuse de la pire espèce qui n'épargne aucun des réseaux sociaux peu enclins à défendre la juste cause des Palestiniens à disposer d'eux-mêmes. On en est encore là, en ce début de millénaire. Faut-il dès lors s'en étonner lorsqu'on sait que les meilleures œuvres artistiques russes ont été expurgées des catalogues occidentaux pour la simple raison que l'Oncle Sam a érigé Moscou en repère où se nichent une oligarchie poutinienne de la pire espèce vouée à la liquidation ?!

Israël veut effacer Gaza et gommer l'histoire de la Palestine:

Les intellectuels occidentaux interpellés !

Des intellectuels marocains se sont ébroués pour se joindre à leurs pairs arabes dans une « lettre ouverte » aux intellectuels occidentaux sur le drame à ciel ouvert qui a cours en Palestine, et tout particulièrement dans la bande de Gaza. Ce groupe d'intellectuels, d'écrivains et d'artistes arabes de différents pays ont adressé un message aux intellectuels occidentaux pour leur demander de dénoncer ces crimes et d'adopter une position de soutien clair aux droits nationaux des Palestiniens sur leurs terres. Ce message les invite également à un dialogue sur la question, en se basant sur les valeurs et les principes les plus élevés sur lesquels repose la civilisation humaine. Ci-après le texte de la lettre en question suivie par une réponse apportée par des intellectuels occidentaux reproduite dans les colonnes du quotidien « L'Humanité ».

À l'occasion des affrontements entre la résistance palestinienne et les forces d'occupation israéliennes dans et autour de la bande de Gaza et après d'autres affrontements dans le passé, nous, intellectuels arabes, aurions attendu des intellectuels, des écrivains et des artistes

des pays occidentaux qu'ils soutiennent la lutte du peuple palestinien pour ses droits nationaux, légitimes et justes.

Le soutien, au contraire, a été clairement manifesté par les secteurs civils des peuples occidentaux par le biais de manifestations de soutien aux droits des Palestiniens et de dénonciation des pratiques de répression, d'assassinat, de colonisation, de siège et de modification des références historiques et religieuses de la Palestine, qu'Israël perpétue dans les territoires palestiniens occupés. Nous aurions attendu une prise de position décisive de la part des intellectuels occidentaux, car nous voyons en eux une classe énergique et garante de la protection des valeurs et principes fondamentaux qui ont construit la civilisation humaine moderne et contemporaine. Nous partageons avec eux la croyance dans les mêmes valeurs et principes humains : liberté, justice, égalité, droits humains, protection de la dignité humaine, rejet du fanatisme et du racisme, rejet de la guerre et défense de la paix, le rejet de l'occupation, la reconnaissance du droit des peuples à recouvrer leurs terres occupées, à l'autodéter-



mination et à l'indépendance nationale, etc.

Les intellectuels arabes qui ont signé ce document se rendent donc compte de la différence frappante entre, d'une part, la mesure dans laquelle la culture occidentale est encline, au moins théoriquement, à louer ouvertement les visions, les représentations et les positions fidèles à l'autorité de ces principes ; et d'autre part, la mesure dans laquelle la position de la plupart des intellectuels se traduit par une incli-



nation à soutenir l'agresseur aux dépens des droits de la victime qui est attaquée et vit dans une terre occupée, ainsi qu'à garder le silence sur des crimes répétés. Et ils se rendent compte, en même temps, de la différence frappante entre le point de départ des positions des intellectuels occidentaux concernant d'autres questions dans le monde (et nous partageons leur position pour tout ce qui concerne la justice) et leur refuge dans le silence et l'indifférence face à la question de la Pa-

lestine et des droits de son peuple sur sa terre, droits qui ont été reconnus par des résolutions de l'ONU. Cela nous suffit pour affirmer que ces divergences frappantes se traduisent par un comportement culturel fondé sur le principe politique du « double standard », que nous dénonçons comme violant dans son essence la mission de la culture et des intellectuels. Si les politiques officielles occidentales, favorables à Israël et visant à dissimuler ses crimes, veulent falsi-

fier la lutte du peuple palestinien et son mouvement national en le qualifiant de « terroriste », on ne peut accepter qu'une partie des intellectuels occidentaux accepte cette affirmation mensongère, car les politiciens qui la diffusent ont derrière eux des intérêts qui n'ont absolument rien à voir avec les intérêts de leurs peuples ou de leurs intellectuels. Sans compter qu'accuser la résistance et la qualifier de « terrorisme » est une violation flagrante des principes du droit international

qui reconnaissent le droit des peuples à libérer leurs terres occupées par tous les moyens disponibles, y compris l'usage des armes. Une telle confusion délibérée entre résistance et terrorisme ne servira qu'à justifier l'occupation, à dévaloriser toute résistance légitime dans l'histoire moderne et à falsifier le sentiment nationaliste.

Existe-t-il, peut-être dans les milieux intellectuels occidentaux, quelqu'un qui soit prêt, intellectuellement, psychologiquement et moralement, à considérer les mouvements de résistance nationalistes européens contre le nazisme et les nazis comme des mouvements terroristes ?

Nous, signataires, écrivains, chercheurs et universitaires arabes, appelons nos collègues intellectuels et écrivains occidentaux à engager un dialogue sur les valeurs et principes communs mentionnés plus haut dans cette lettre, ainsi que sur la situation de la question palestinienne et les droits de son peuple à bénéficier des résultats de ces principes, sans exclusion ni injustice du type de celles qui sont commises par les politiques des gouvernements des pays occidentaux et justifiées par le silence des intellectuels.

Nous sommes convaincus que la conscience culturelle est capable de corriger les opinions corrompues et les erreurs dans lesquelles tombent de nombreux intellectuels et écrivains en Occident, en premier lieu celles qui ont été tissées depuis longtemps au sujet de la Palestine, des droits de son peuple et du mouvement palestinien de libération nationale.

Il est nécessaire de corriger la position culturelle concernant cette question en se référant aux principes humains fondamentaux : sin-

cérité et transparence, loin de toute hypocrisie, tromperie ou double standard. C'est à cet objectif qu'aspire cette lettre dont les signataires insistent sur la nécessité d'abolir la procédure arbitraire utilisée par de nombreux intellectuels de l'Occident lors de l'application des lois basées sur ces principes aux peuples et aux nations.

- 1 Adonis
- 2 Abdelilah Belkiz
- 3 Tahar Labib
- 4 Marcel Khalifa
- 5 Ali Oumlil
- 6 Abdel Majeed al-Charfi
- 7 Shawqi Bazi'
- 8 Mohamed Barrada
- 9 Nabil Abdel Fattah
- 10 Pascal Lahoud
- 11 Aziz Al-Azmeh
- 12 Mohamed Bennis
- 13 Nabil Suleiman
- 14 Abdel Hussein Sha 'aban
- 15 'Ulwiyya Sobh
- 16 Ahmed Ma'alla
- 17 Muhammad Al-Ash 'ari
- 18 Naseer Shamma
- 19 Omar Azraj
- 20 Al-Fadl Shalak
- 21 Nour Al-Din Afaya
- 22 Salah Boussrif
- 23 Najia Al-Warimi
- 24 Abdul Rahman Tankul
- 25 Ali Kanaan
- 26 Saad Mahio
- 27 Hassan Najmi
- 28 Talal Maal
- 29 Rashid Al-Daif
- 30 Fakhri Saleh
- 31 Ahmed Al-Madini
- 32 Firas Sarrah
- 33 Moncef Al-Wahabi
- 34 Wahid Abdel Majeed
- 35 Amin Al-Zawi
- 36 Nabil Saleh
- 37 Abdel Qader Al-Shawi
- 38 Abdullah Ibrahim

- 39 Mohammed Haddad
- 40 Khalil Sweileh
- 41 Mubarak Rabi'
- 42 Shawqi Al-Duwaihi
- 43 Nader Kazem
- 44 Najib Al-'Awfi
- 45 Rajeh Daoud
- 46 Sharaf Al-Din Majdolin
- 47 Farid Al-Zahi
- 48 Abdo Wazzan
- 49 Fadel Al-Rubaie
- 50 Mulim Al-Arousi
- 51 Wafa Al-Omrani
- 52 Wasini Al-A 'raj
- 53 Abdel Mon'im Ramadan
- 54 Ali Jaafar Al-'Allaq
- 55 Ahmed Shawqi
- 56 Jalila al-Qadi
- 57 Gokha Al-Harithi
- 58 Mustafa Al-Razzaz
- 59 Ghassan Mas'oud
- 60 Muhammad Al-Ma 'zouz
- 61 Daoud Abdel Sayed
- 62 Abbas Al-Nouri
- 63 Rabi'a Jalti
- 64 Ahmed Youssef Daoud
- 65 Saeed Al-Maghribi
- 66 Al-Zawawi Bghoura
- 67 Abdel-Baqi Bel Fakih
- 68 Ahmed Dalbani
- 69 Muhammad Shoman
- 70 Magdy Ahmed Ali
- 71 Basil Al-Khatib
- 72 Hassan M. Youssef
- 73 Abdel Kabir Rabie
- 74 Diana Jabbour
- 75 Iman Sharabati
- 76 Reem Habib
- 77 Samir Morcos
- 78 Ezz Al-'Arab Al-'Alawi
- 79 Abdel Latif Abdel Majeed
- 80 Joud Saeed
- 81 Fayez Qazaq
- 82 Bassam Kusa
- 83 Nidal Khalil
- 84 Samer Muhammad Ismail
- 85 Bilal Al-Masry
- 86 Munther Masri
- 87 Muhammad Abdel Shafie Issa.

Inquiétude et indignation partagée

Cher Adonis et signataires,



Nous avons lu la lettre que vous avez adressée à un certain nombre d'intellectuels français et occidentaux à qui vous reprochez un grand silence devant les événements tragiques qui se déroulent à Gaza et en Palestine. Nous partageons votre inquiétude et votre indignation. Ce à quoi nous assistons avec un terrible sentiment d'impuissance, c'est le massacre de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants ; un invraisemblable « crime de l'humanité », pour reprendre l'expression forte du secrétaire général de l'ONU.

Nous partageons avec vous les valeurs morales fondamentales de la civilisation humaine. Il faut de toute urgence imposer le cessez-le-feu, l'arrêt du blocus de l'eau et de l'électricité, assurer le passage sécurisé pour les camions humanitaires qui tentent de venir en aide à la population martyre de l'enclave palestinienne.

Au-delà de l'urgence vitale, ces terribles événements nous obligent à faire toute sa place non seulement à

l'émotion mais aussi à la raison. Oui, nous avons besoin de la raison. Et en tant qu'intellectuels nous devons assumer la responsabilité d'en défendre les droits quelles que soient les circonstances. L'attaque du Hamas le 7 octobre a suscité un profond émoi en Europe et plus généralement dans le monde occidental et réveillé le souvenir de la Shoah avec toute la culpabilité qu'éprouve à ce sujet une partie de l'opinion européenne. Il est hélas vrai que les représailles menées par l'armée israélienne sur Gaza et les milliers de morts qu'elles provoquent ne semblent pas avoir suscité la même émotion de la part de la majorité des médias occidentaux et de nos dirigeants politiques.

Nous avons à nouveau là, une illustration du « deux poids deux mesures » qui domine le monde actuel. Non seulement en matière de justice, mais aussi dans le domaine des sentiments humains les plus élémentaires. Il faut se rendre à l'évidence : les vies des Palestiniens ne pèsent

pas le même poids que d'autres vies. Environ plus de dix fois moins ! Ce qui trahit, malgré les évolutions de ces dernières décennies, le racisme fondamental qui marque toujours la pensée dominante en Occident et nous voit profondément indignés. Mais la révolte contre cet unilatéralisme face à l'odieux ne doit pas nous conduire à éviter certains débats que nous engageons pour certains d'entre nous et que nous voulons développer entre l'Orient et l'Occident en particulier sur l'histoire des peuples, des cultures et des terres au Proche-Orient.

Avec vous, nous défendons le droit de résister des Palestiniens sans État et sans armée réelle contre leur occupation par un État et son armée. Au moment des intifadas, nous étions présents pour soutenir ce soulèvement du peuple palestinien, soulèvement qui avait su rallier à lui une grande partie de l'opinion mondiale et fait changer le regard sur ce conflit qui n'en finit pas, pour cause « d'intérêts supérieurs » des États d'occidentaux mais aussi d'États de la région.

On doit comprendre que beaucoup de Palestiniens sont désespérés et qu'ils éprouvent le sentiment déchirant d'être abandonnés de tous. Jamais les résolutions de l'ONU concernant les territoires occupés ou les colonies illégales n'ont en effet connu le moindre début d'application. Et jamais l'État d'Israël n'a fait l'objet de la moindre sanction. Après ce qui s'est passé, tout autre dirigeant d'un pays ayant commis ce que qu'Israël est en train de perpétrer à Gaza, serait poursuivi par le Tribunal Pénal International. Et il est injuste de prétendre que tout a commencé le 7 octobre en effaçant la Nakba et plusieurs décennies d'oppressions, d'injustices et de colonisation.

Aujourd'hui la situation est à son paroxysme d'horreurs et ne laisse entrevoir que peu d'issues. Non seulement parce que le rapport des forces militaires est sans commune

mesure mais par ce que les volontés de paix ne dépendent plus tant des peuples que de leurs gouvernants qui les sacrifient sur l'autel de recompositions mondiales d'influences.

Ce qui apparaît de plus en plus certain c'est qu'à l'issue de cette guerre, l'avenir des Israéliens ne peut pas s'imaginer sans les Palestiniens. Aucune tentative de « solution finale » ne mettra fin au conflit. La seule solution, c'est, nous semble-t-il, de prendre ensemble le chemin de la paix, chemin difficile mais seul chemin possible. Le territoire formé par la Palestine historique et par Israël est un petit territoire mais où il y aurait place pour tous. A condition d'en finir avec les rapports coloniaux et l'apartheid. Nous sommes évidemment des observateurs éloignés et nous ne prétendons pas avoir tout compris, mais il nous semble que le seul espoir possible, pour les Palestiniens comme pour les Israéliens, est la voie indiquée par l'Afrique du Sud de Mandela et de Botha quand ce pays s'est dégagé de l'apartheid : la reconnaissance des droits égaux pour tous.

La solution à deux États que nous avons toujours défendue a été terriblement discréditée par la façon dont les accords d'Oslo ont été pervertis et violés. Sans doute reste-t-elle le seul point de passage possible encore aujourd'hui. Mais à terme il faudra bien trouver le moyen de vivre ensemble, et pour vivre ensemble, il faudra rejeter tous les ultra-nationalismes, les intolérances religieuses, les pouvoirs théocratiques et racistes et accepter de vivre dans un État mixte, peut-être fédéral, démocratique et laïque comme une certaine époque pas si lointaine le proposait.

Demeurez certain, cher Adonis, et avec vous amis intellectuels du monde arabe, que notre engagement afin que soit reconnu le droit du peuple palestinien ne faiblit pas et que nous sommes conscients de l'œuvre ardue qui est la nôtre depuis très longtemps pour faire entendre

aux silencieux voire aux mutiques la voix du droit, de la justice et d'une humanité qui se respecte.

Philippe Tancelin, poète et philosophe

Francis Combes, poète

Christophe Dauphin, poète

Yves Vargas, philosophe

Jacques Lancier, auteur

Laurent Fourcaut, poète

Patricia Latour, journaliste

Gérard Astor, dramaturge

Pascal Acot, historien de l'écologie

Christian Viguié, poète

Salah al-Hamdani, poète

Serge Pey, poète

Michel Cassir, poète

Claudia Christiansen, musicienne

Pierre Cours-Saliès, sociologue

Jean-Pierre Bigeault, poète et psychanalyste

Marie-Christine David, formatrice en travail social

Moa Abaid, Intermittent du spectacle, franco-algérien

Dragica Mugosa, politologue

Jennifer Grousselas, poète

Dominique Vidal, journaliste et historien

Annie Couedel, sciences de l'éducation

Iro Siaflaki, cinéaste (Grèce)

Jacques Poulain, philosophe

Jean-Claude Perron, auteur-réalisateur

Annie Pontal, enseignante

Marie-Christine Lamiche, retraitée de l'éducation nationale

Sevgi Türker Terlemez, traductrice, écrivaine

Serpilaine Adeline Terlemez, dramaturge

Isabelle Lagny, médecin

Jeanne Marie, traductrice

Christian Lemoëne, universitaire

Jean-Michel Deveza, universitaire, écrivain

Katia Sofia Hakim, poète, musicologue

Antemanha, poétesse

Luca Ozorio, psychologue chercheuse

Priscilla Gac-Artigas, Monmouth University

Philosionisme :

Plainte contre X



C'est fou ce que le monde tel qu'il se présente perpétue toujours les vieux clichés en ce temps de révolution des clics. Elon Musk, milliardaire qui s'est arrogé le droit d'acquiescer Twitter, rebaptisé à la vitesse de la lumière X, après avoir dopé les consommateurs en voitures électriques commercialisées sous la marque Tesla, et fait rêver les plus riches avec Space-X de voyages intergalactiques, a bel et bien capitulé devant Israël. L'homme connu pour ses sorties qui s'inscrivent en faux par rapport à la doxa cultivée dans les laboratoires du Deep State US, a une peur bleue de l'entité sioniste. Au point de faire un déplacement dans la semaine en Palestine usurpée pour y rencontrer les responsables israéliens. Et montrer au landerneau des partisans du sionisme de la pire espèce patte

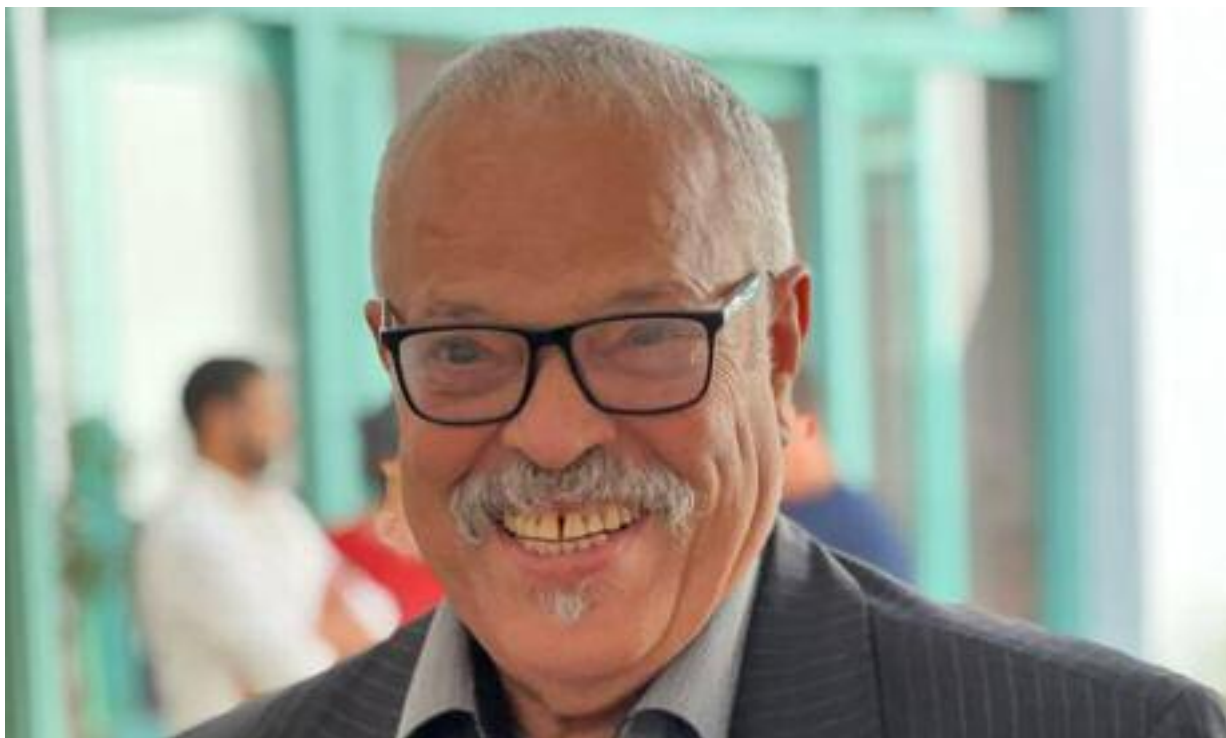
blanche. Tout cela s'est fait illico presto pour étouffer dans l'œuf la bourrasque soulevée par les soupçons qui ont circulé quant à son sémitisme supposé.

C'est donc pour revenir dans les bonnes grâces des décideurs israéliens qui auraient barre sur Washington, si jamais on se priverait de douter de ne voir en Israël qu'un instrument de la domination régionale US, qu'E. Musk a séjourné parmi les Israéliens. En prenant sur lui de ne pas ouvrir les vannes de Starlink aux Palestiniens privés d'électricité, d'eau et d'internet. Il a juré sur les Grands Dieux qu'il ne permettrait jamais aux ennemis d'Israël d'utiliser des services de ses satellites sans l'autorisation expresse de Tel-Aviv. Quelle couardise ! Mais le plus scandaleux dans cette histoire c'est que le milliardaire contribue, par

devers lui, à la guerre menée sauvagement contre le peuple palestinien. En densifiant le brouillard autour de cette énième offensive contre Gaza. Quoi qu'il en soit, ce voyage d'E. Musk dans la supposée « start-up nation » du Proche-Orient montre à quel point les puissants de ce monde, où prétendus comme tels, se couchent face à Israël. Pour les Palestiniens, nul doute que le proverbe qui consiste à dire qu'« à défaut de grives, on mange des merles » leur sied bien. Pour le moment, ils s'ingénient à bricoler des solutions « low coast » pour porter leur voix en dehors de la grande prison qu'est Gaza. Et là, loin de nous l'idée de faire la promotion des missiles antichars bricolés par les Qassams qui sont venus à bout des fameux Merkava-4, le nec plus ultra de la défense israélienne.

Prix :

Les cordons de la bourse s'ouvrent à Dubaï...



Nombre d'intellectuels marocains de renom sont tombés sous le charme des ors de Dubaï et des gros chèques des « parrains » de la culture arabe qui fleure bon les pétrodollars. Un des derniers penseurs marocains à ne pas résister à la tentation n'est autre qu'Abdeslam Benabdelali. A. Benabdelali, écrivain marocain à l'approche singulière, a figuré parmi les lauréats de la 18ème édition du Prix de la Fondation culturelle Sultan Bin Ali

Al-Owais. Selon les organisateurs de ce prix, il figure dans la catégorie des études humanitaires et prospectives.

A. Benabdelali est considéré comme « l'un des pionniers de l'école déconstructionniste arabe, qui a fait de la littérature, l'écriture et la traduction des entrées importantes à la philosophie », selon les responsables dudit prix, notant que ses œuvres se caractérisent par leur spécialisation et leur facilité d'accès.

Professeur à la Faculté des lettres de Rabat et rédacteur en chef de la revue « Pensée et Critique », l'écrivain compte à son actif plusieurs ouvrages, dont « La philosophie politique chez Al-Farabi », « La métaphysique, la science et l'idéologie », « Étude de l'épistémologie » (avec Salem Yafout), « Les fondements de la pensée philosophique contemporaine » et « La mythologie de la réalité, entre connexion et séparation », entre autres.

Histoire politique :

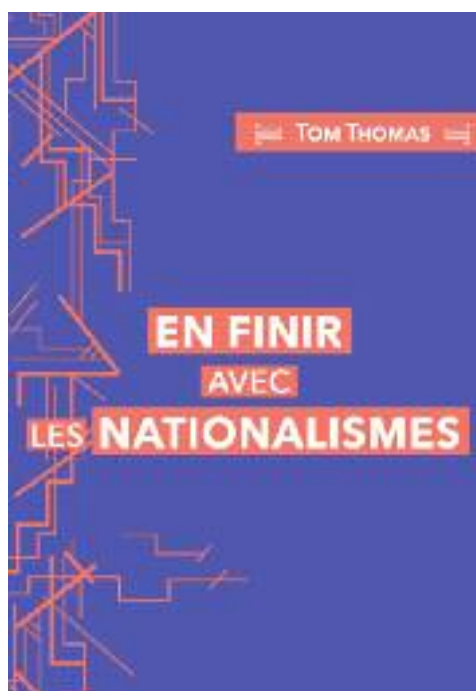
A la découverte de Lénine

« *Que faire de Lénine ?* », tel est le nouvel opus de 202 pages que vient de livrer Guillaume Fondu, agrégé et docteur en philosophie. L'auteur qui fait un aller-retour parmi les legs des penseurs de la rive gauche avait déjà, entre autres, co-traduit « *L'Esthétique de Georg Lukács* ». Une démarche éditoriale des plus singulières.

Dès les premiers jours d'octobre 1917, Vladimir Illitch Lénine va incarner la révolution russe, aux yeux de ses admirateurs comme de ses adversaires. Au plus fort de la guerre froide jusqu'à nos jours cette figure révolutionnaire va susciter des regards sans nuance : génie politique et chef d'orchestre de la révolution pour les uns, agitateur machiavélique et dirigeant sanguinaire pour les autres. Écartant aussi bien la légende noire que la légende dorée, G. Fondu confronte, dans le livre publié par les Editions Delga, les réflexions et choix poli-

tiques du leader bolchevique aux positions de ses camarades et adversaires sur les mêmes questions. Lénine est ainsi replacé au cœur du contexte historique dans lequel il s'est formé, a élaboré ses conceptions de la lutte politique et a œuvré à la révolution.

Grâce à cette approche originale, cet ouvrage bouscule non seulement des idées reçues renouvelant la compréhension de ce personnage historique, mais il permet aussi de questionner les pratiques militantes et les stratégies politiques contemporaines.



Les nationalismes en question :

La crise autrement...

Dans un contexte d'affrontements géopolitiques majeurs et de difficultés économiques grandissantes, nous voyons resurgir des discours et des politiques nationalistes. Mais une souveraineté nationale restaurée, un État fort ou un protectionnisme social voire écologique sont-ils de véritables solutions à la crise généralisée qui se forme sous nos yeux ? A ces questions nodales tente de répondre Tom Thomas, économiste, urbaniste et militant. « En finir avec les nationalismes », publié chez Delga, s'ajoute aux ouvrages d'analyse politique de l'auteur.

T. Thomas montre que la nation n'est jamais qu'une forme historique transitoire servant de supplément d'âme à une société bourgeoise dominée par l'individualisme des rapports marchands. Si certaines luttes de libération nationale ont pu par le passé servir la lutte de classe, le capitalisme mondialisé rend désormais illusoire toute possibilité d'émancipation dans le cadre de la nation.

Face aux catastrophes économiques et écologiques en cours, tout nationalisme, qu'il vienne des élites ou du peuple, demeurera une impasse et interdira toute voie vers le socialisme, rappelle l'auteur dans ce court essai de 180 pages.

Surproduction législative :

Au service de l'individu

Raymond Debord, cadre dans la protection de l'enfance et docteur en sciences humaines, vient de sortir un livre assez intéressant sous le titre « L'individu contre la société ». L'auteur de « Faut-il en finir avec la famille ? » tente dans son dernier essai de 202 pages, de démêler l'écheveau de l'inflation des textes législatifs que la société produit. A quoi cela rime-t-il ?

Depuis plusieurs décennies les luttes politiques se cristallisent autour de l'adoption de nouvelles lois censées protéger l'individu et lui garantir des libertés. Si la loi enregistre en permanence le rapport de force entre les classes sociales, que signifie cette demande toujours plus forte de nouveaux outils législatifs ? La lutte politique pour le progrès social peut-elle se réduire à une revendica-

tion de droits et la création de toujours plus de lois ?

Alliant les approches historique, sociologique et politique, R. Debord retrace le développement de l'idéologie néolibérale qui individualise les droits pour mieux invisibiliser les groupes sociaux. Cette logique aboutit à une multiplication de droits particuliers souvent inapplicables, voire contre-productifs.

Cette accumulation de lois marque un renforcement du pouvoir de l'État et un glissement de toute la société dans un réformisme individualiste. Penser les luttes sociales comme revendication de droits revient à enfermer ces luttes dans les structures de l'État capitaliste. Tout l'enjeu est donc de penser un droit en dehors de l'État, et l'individu en dehors de l'individualisme, souligne le livre publié chez Delga.



Si l'esclavage nous était conté :

Des témoignages poignants



Rémy Herrera, économiste et chercheur au CNRS (Centre d'Économie de la Sorbonne), a choisi de se lancer tête baissée dans l'univers glauque de l'esclavage. « Maintenant, personne ne peut plus me fouetter », recueil de témoignages recensés chez Delga sur 208 pages, revient sur un phénomène qui a marqué le servage aux USA.

Cet ouvrage rassemble pour la première fois en français des témoignages recueillis au cours du xxe siècle auprès des dernières personnes à avoir vécu l'esclavage et son abolition sur le continent américain.

Ces textes exceptionnels, sélectionnés et traduits par Rémy Herrera, restituent la parole de femmes et d'hommes nous racontant la vie des esclaves à travers leur quotidien, leurs craintes et leurs espoirs, les violences et les injustices subies.

Les noms et les destins singuliers que nous découvrons au fil des pages dessinent ainsi une histoire concrète de cette tragédie. Ces témoignages font également vivre la mémoire de ces millions de vies mutilées et nous rappellent que le crime que fut l'esclavagisme participe d'une histoire et d'une culture commune. Chaque série de témoignages est accompagnée d'une présentation de Rémy Herrera fournissant des éléments de contextualisation afin de mieux saisir les différences et les points communs entre les systèmes esclavagistes des États-Unis, du Brésil et de Cuba.



L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

EXCLUSIF



N'hésitez pas
à mettre à jour votre titre foncier
via l'inscription d'actes de cession, filiation,
mise en concordance...

www.ancfcc.gov.ma